

# Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

## Hitler innocent ?

■ « HITLER CROYAIT AVOIR UNE SAINTE MISSION A REMPLIR. Il n'a pas agi par bassesse. Il a ordonné le massacre des juifs pour des motifs politiques. » Ainsi s'est exprimé, devant la Cour d'assises de Hanovre, l'avocat Gerd Heinecke, défenseur d'un ancien S.S. (aujourd'hui instituteur) qui répond, avec quatre complices, du massacre de 7.000 juifs.

A la faveur de l'oubli et de grossières falsifications de l'histoire, les anciens et néo-nazis souhaitent obtenir la prescription des crimes commis sous le régime hitlérien, afin de pouvoir réaliser plus sûrement leurs rêves de revanche. (Voir page 5.)

## Pétain réhabilité ?

■ LA REVISION DU PROCES DE PETAIN est suggérée par M. François Mauriac qui, dénonçant en Hitler « le mal incarné » estime néanmoins que le vieux maréchal, malgré sa politique de collaboration, a mérité que ses cendres soient transférées à Douaumont. Cette prise de position a suscité une vive émotion. Nous publions la lettre que VERCORS a adressée à M. François Mauriac. (Page 5.)

## Génocide au Rwanda

■ LES EVENEMENTS DU RWANDA, au centre de l'Afrique, faisaient l'objet, il y a quelque mois d'articles fracassants. Aujourd'hui la presse se tait sur un scandale qui, pourtant, demeure. M<sup>r</sup> JULES CHOME, avocat au barreau de Bruxelles et spécialiste des questions africaines, démontre (page 9) le mécanisme au moyen duquel le racisme est utilisé, à l'heure de la décolonisation, pour freiner l'évolution des peuples vers une véritable indépendance.

## Les relations raciales en Amérique Latine

■ L'AMERIQUE LATINE EST D'ACTUALITE. Dans ce continent où cohabitent blancs, noirs, indiens, métis, quels problèmes posent les relations inter-raciales ? Le professeur ROGER BASTIDE répond (page 11) à cette question.



## MOSCOU

22 savants de 17 pays soulignent la fausseté des thèses racistes



■ LE DEBAT ANIME qui se déroule au Concile œcuménique autour du schéma sur les juifs met en jeu l'orientation même de la haute assemblée de l'Eglise. NICOLE DE BOISANGER-DUTREIL en fait l'analyse page 6, où un tableau comparatif des deux textes soumis successivement aux Pères conciliaires vous permettra de faire le point en connaissance de cause.

■ LE RACISME EST CONDAMNE AU NOM DE LA SCIENCE, à Moscou, tandis qu'à Rome il est condamné au nom de la foi. La déclaration signée par 22 savants, réunis sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O., constitue un document de première valeur. Le professeur JEAN HIERNAUX qui assura la direction de cette rencontre en présente les résultats page 7.

■ L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, qui se réunit prochainement à New-York, a inscrit, elle aussi, à son ordre du jour, le problème de la lutte contre les discriminations et les haines raciales au moyen, notamment, de la loi et de l'éducation. On lira page 7 nos informations sur les projets qu'elle doit discuter.

Nos clichés : En haut à gauche : une vue du Concile (photo U.P.I.). A droite : le bâtiment des Nations Unies à New-York (photo O.N.U.). En bas à gauche : le congrès scientifique de Moscou (photo A.P.N.).

## Un livre de Pierre PARAF :

« Le racisme dans le monde »

■ Pierre Paraf, président du M.R.A.P., vient d'écrire un nouveau livre : « Le racisme dans le monde », publié aux Editions Payot, et qui sera en librairie d'ici quelques jours. Nous le présentons en page 14, où nous reproduisons la préface de l'auteur.

DIMANCHE  
22 NOVEMBRE  
à 20 h. 30  
SALLE PLEYEL

## GRAND GALA ANTIRACISTE

Un programme extraordinaire avec le concours de nombreuses vedettes

PLACES  
DE 5 A 30 F.

La location est ouverte au M.R.A.P.  
30, rue des Jeûneurs — PARIS-II<sup>e</sup>  
Tél. : GUT 09-57

## Ce mois-ci...

15-IX. — Neuf Etats africains protestent contre la présence de l'Afrique du Sud, à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.

17-IX. — Nouveaux incidents dans le golfe du Tonkin : plusieurs obus sont lancés par un destroyer américain.

18-IX. — « Le Pape Paul VI soutient la cause des Droits Civiques aux Etats-Unis », affirme à la suite d'un entretien privé avec le Saint-Père, le pasteur Martin Luther King.

21-IX. — Deux attentats à la dynamite dans le quartier noir de McComb (Mississippi) : 3 enfants blessés, une église baptiste détruite.

• A Lille, devant les protestations d'étudiants noirs, la police oblige un cafetier à supprimer une pancarte « strictement réservé aux Européens ».

• Les deux Chambres de la législature de l'Alabama se prononcent contre l'intégration scolaire.

23-IX. — Arrestation en Afrique du Sud, de M. Abram Fischer, avocat de la défense au procès de Rivonia, et de M. Eli Weinberg, ancien secrétaire général du syndicat des voyageurs de commerce, en vertu de la loi sur la « répression du communisme ».

24-IX. — En Virginie, menu spécial pour les Noirs : trois fois plus cher.

• Les membres du groupe afro-asiatique de l'O.N.U. protestent contre les vexations racistes dont ils sont victimes à New York.

26-IX. — L'avocat sud-africain M. Abram Fischer est remis en liberté provisoire sous caution de 10.000 rand.

• 10.000 personnes assistent à Francfort à une réunion ayant pour thème : « Jamais plus de guerre, de fascisme, jamais plus d'Auschwitz. »

27-IX. — « Oswald a tué J. F. Kennedy en dehors de tout complot, Ruby ne connaissait pas l'assassin du président » affirment les conclusions (controversées) du rapport de la Commission Warren.

28-IX. — Ouverture du second débat consacré au Schéma sur les juifs, au Concile oecuménique. Le cardinal Bêa est intervenu à ce sujet.

30-IX. — Coupable de complicité dans le massacre de 300.000 juifs polonais, l'ex-général S.S. Karl Wolff est condamné, à Munich, à quinze ans de travaux forcés.

• Ancien lieutenant-colonel de la Wehrmacht, le général Ulrich de Mallat, qui participa en 1940 aux campagnes nazies contre la Pologne et la France, est promu inspecteur général de la Bundeswehr.

2-X. — DES MILLIERS D' « IN-TOUCHABLES » manifestent à la Nouvelle Delhi (Inde) pour protester contre les discriminations dont ils sont victimes et pour réclamer une amélioration de leur situation économique.

• A Pretoria, cinq antiracistes parmi lesquels Raymond Eisenstein, journaliste venu de France, comparaissent devant la Cour Suprême.

3-X. — Convaincus du meurtre des trois jeunes antiracistes disparus le 21 juin, quatre policiers dont le shérif de Philadelphie sont ARRETÉS ET... RELACHÉS AU BOUT DE TROIS HEURES.

4-X. — Nouvel attentat raciste à Vicksburg, dans le Mississippi : une explosion détruit l'immeuble du « COFO » (groupement des mouvements intégrationnistes).

5-X. — Au Caire, ouverture de la conférence des pays non-alignés.

• A Francfort, deux des accusés du procès d'Auschwitz, l'ancien fonctionnaire S.S. Klaus Dylewski et le médecin-dentiste Willi Franck sont arrêtés à l'audience, à la demande de l'accusation.

7-X. — Soixante-cinq personnes, de race blanche, qui manifestaient à New-York, contre l'intégration scolaire, sont arrêtées.

8-X. — « Si Goldwater l'emportait, un grave danger pèserait sur la paix », déclare le président Johnson devant la télévision américaine.

10-X. — Ouverture des Jeux Olympiques (18<sup>e</sup> Olympiades) 1964, à Tokyo.

11-X. — Le ministre ouest-allemand Seeborn réclame à nouveau LA RESTITUTION DES TERRITOIRES SUDETES, devant l'assemblée bavaroise.

12-X. — L'U.R.S.S. met sur orbite trois hommes dans une seule capsule, le « Voskhod ».

• Répondant à l'appel lancé par la conférence des pays non-alignés du Caire, le Cambodge rompt ses relations diplomatiques avec le Portugal et l'Afrique du Sud.

13-X. — L'Afrique du Sud et le Portugal sont exclus de la Conférence des Nations africaines à Genève par 27 voix contre 9 (dont la France).

• Le shérif de Corpus Christi (Texas) procède à l'arrestation d'un nazi chez qui la police découvre tout un arsenal préparé pour un attentat contre le président Johnson.

14-X. — LE PRIX NOBEL DE LA PAIX EST DÉCERNÉ AU PASTEUR MARTIN LUTHER KING, un des dirigeants noirs du mouvement pour l'égalité raciale aux Etats-Unis.

## QUE SE PASSE-T-IL ?

### U.S.A.

#### ● Le pasteur King Prix Nobel

Le Prix Nobel de la Paix a été attribué le 14 octobre à Oslo, par une décision unanime du jury, au pasteur Martin Luther King, président de la Confédération des leaders chrétiens du Sud, une des cinq grandes organisations intégrationnistes des Etats-Unis.

Né à Atlanta en 1929, il joue depuis 1955 un rôle actif dans la lutte contre l'intolérance raciale. C'est à cette date qu'il organisa le boycott des transports publics à Montgomery (Alabama). En 1958, toujours dans cette ville, il est condamné à 14 jours de prison pour être descendu dans un hôtel « réservé aux blancs » et avoir refusé de payer l'amende correspondant à cette infraction.

En juillet 1962, il est à nouveau condamné, cette fois à 45 jours de prison, à Albany (Géorgie) pour avoir organisé une manifestation contre la ségrégation « sans autorisation ».

Nouvelle arrestation en juin dernier, à Saint-Augustine pour avoir refusé de quitter un hôtel « interdit aux noirs ».

Partisan de la non violence, le pasteur King a su mobiliser d'une façon efficace les noirs américains, créant dans diverses villes, comme il l'a fait au printemps 1963, à Birmingham, ce qu'il appelle « une tension créatrice ». Son action a sans aucun doute pesé d'un poids décisif dans la vie américaine de ces dernières années et entraîné le vote de la loi sur les droits civiques au Congrès, cet été.

Déjà, en 1963, ses compatriotes lui avaient rendu hommage en faisant de lui « l'homme de l'année ».

Le Prix Nobel sera remis au lauréat le 10 décembre prochain, au cours d'une cérémonie à l'université d'Oslo. Le montant de ce Prix (environ 265.500 F), sera consacré à la lutte des noirs américains en faveur des droits civiques, a déclaré le pasteur Martin Luther King, à Atlanta (Géorgie) où il réside.

Le pasteur King est le plus jeune lauréat du Prix Nobel, et la troisième personnalité noire à se voir attribuer cette haute distinction, après M. Ralph Bunche, secrétaire général adjoint des Nations Unies (1950) et M. Albert Luthuli, leader de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud (1960).

Dès que la décision du jury norvégien a été connue, le M.R.A.P. a envoyé un télégramme de félicitations au pasteur King, rendant hommage à son action courageuse.

#### ● Les Noirs et les élections

CET été, quatre crimes ont été commis dans le Sud des Etats-Unis. Les assassins sont connus, mais ils restent en liberté.

Trois des victimes sont ces étudiants — deux Blancs et un Noir — qui participèrent à la campagne pour les Droits Civiques dans le Mississippi. Après plus de deux mois d'enquête, cinq policiers ou anciens policiers de Philadelphie étaient inculpés par le grand jury fédéral non pour complicité dans le triple assassinat, mais pour avoir enfreint la loi sur les droits civiques en « frappant, battant et fouettant » un citoyen noir tout à fait étranger à cette affaire.

Il ne faisait pourtant aucun doute que deux de ces policiers, le shérif de Philadelphie et son adjoint avaient joué un rôle important dans la mort des trois jeunes gens. Mais, élu par la population qui le choisit à son image, le shérif du Sud raciste n'aura aucune peine à trouver un alibi tout à fait valable.

Même si la culpabilité du shérif avait été prouvée, il n'aurait pu être inculpé pour assassinat. Selon le Code américain, si un crime est commis sur le territoire du Mississippi, seul un jury dépendant de la justice de cet Etat peut prononcer les inculpations. Et comme la loi d'unanimité prévaut dans les décisions de ce jury, il se trouvera bien un juré pour estimer que le shérif et son adjoint ne sont pas coupables.

Le même échec avait été enregistré lors de l'assassinat d'un professeur noir, Lemuel Penn.

Trois mois après le vote de la loi sur les Droits civiques au Congrès, ces faits montrent combien son application sera difficile dans le Sud, où ne peuvent guère s'appliquer les moyens coercitifs dont pourrait disposer l'Etat fédéral.

Les Noirs, cependant, ont momentanément cessé leurs manifestations, ne voulant pas, quelques jours avant les élections, faire le jeu des « supporters » de Goldwater, qui misent sur le désordre et la peur.

Si, malgré tout, la condition juridique du citoyen de couleur est vouée à s'améliorer, il n'en est pas de même de ses

## Ah ! les femmes...

DANS un récent numéro de « Carrefour », que j'ai trouvé « quelque part », j'ai découvert l'entrefilet suivant, intitulé « Indésirables ». Je ne résiste pas au triste plaisir de vous le livrer :

« Les « femmes-patrons » viennent de demander au gouvernement de « limiter en France l'entrée des ressortissants étrangers, et notamment des Algériens, à cause de la recrudescence des agressions dont les femmes sont le plus souvent victimes ». Elles précisent toutefois que les Algériens qui ont opté pour la nationalité française ne sont pas visés par leur requête. Il y a là un signe des temps. »

Voilà. C'est tout. O ! Mesdames ! O ! Confrère, dont j'apprécie le « Il y a là un signe des temps » d'une saveur incomparable.

En somme, les zébrangers, comme vous dites, sont des agresseurs de femmes, surtout s'ils sont Algériens. L'Algérien, par nature, serait un criminel, question de race, d'atavisme et tout et tout. Mais l'Algérien qui opte pour la nationalité française, perd en même temps son atavisme, sa race, et ses singulières manies. Forcément, il est Français, et chacun sait que tous les Français sont des purs, des patriotes et des hommes galants. Ainsi, si vous rencontrez deux Algériens dans la rue, vous reconnaîtrez facilement le premier du second. Le premier vous agressera et vous volera votre sac. Le second vous tendra la main et baisera également la vôtre en vous relevant. Le premier c'est le bicot. L'autre, c'est le Français...

Mon Dieu ! Que de c... — stupidités peut-on proférer à propos du « signe des temps » ! Mais ça me rassure. Ces « dames-patrons » ne sont pas racistes. Elles sont seulement xénophobes. C'est un progrès !

Oncle TOM.

perspectives économiques qui tendent plutôt à se dégrader.

Cette situation est due, bien sûr, à la discrimination raciale et au fait que les jeunes Noirs quittent très tôt les écoles où ils reçoivent souvent un enseignement de moindre qualité. La main-d'œuvre noire se trouve ainsi très vite déphasée par rapport aux progrès de la spécialisation et de l'automatisation, et est victime d'un chômage considérable : 24,4 % des chômeurs chez les jeunes garçons, 33,6 % chez les jeunes filles, soit 2,5 fois plus que pour les blancs.

Depuis 1954, l'écart entre le taux d'emploi chez les blancs et les noirs n'a cessé de s'accroître, alors qu'en 1948, il y avait proportionnellement autant de chômeurs dans les deux catégories de la population.

Le vote des Droits civiques par le Parlement représente un élément important en faveur de M. Johnson pour l'élection présidentielle, car il lui vaut le soutien de l'immense majorité des Noirs : ils seront 5 millions à voter, soit un million de plus qu'en 1960.

Mais il en résultera, pour lui, l'obligation d'agir énergiquement contre toutes les formes de ségrégation et de discrimination raciales.

#### ● Rockwell et les juifs

GEORGE LINCOLN ROCKWELL le « chef » du parti nazi américain a fait connaître quelques-uns de ses projets, au cours d'une interview accordée à la revue bi-mensuelle « Fact » il y a quelque temps. Cette revue écrit : « De loin Rockwell semble un clown inoffensif ; plus près il n'est pas amusant du tout, mais effrayant et dangereux en puissance. »

Et elle reproduit alors la conversation suivante :  
Q. — Avez-vous l'intention d'exterminer tous les juifs quand vous deviendrez Président ?

R. — Non, pas tous les juifs, seulement ceux qui sont traitres.

Q. — Combien sont-ils ?

R. — Seulement 80 % environ.

Sans commentaire.

### LA HAINE

#### ● A Lille

« STRICTEMENT RESERVE aux Européens ». Non, ce n'est pas dans le « Sud profond » des Etats-Unis que cette mention a été affichée. C'est tout simplement à Lille, le mois dernier, sur la devanture d'un café de la rue du Molinel.

Aussitôt, émus à juste titre, des étudiants et des travailleurs originaires d'Afrique noire, se sont rassemblés pour protester contre la décision du cafetier qui entendait « sélectionner » ainsi sa clientèle.

La police est alors intervenue et a fait retirer cette pancarte injurieuse.

Déjà au mois de juillet, le comité du M.R.A.P. de Lille avait obtenu de ce raciste, décidément récidiviste, qu'il supprime de la vitrine de son établissement une première pancarte pareillement libellée.

Le racisme a la vie dure.

#### ● Trois contre un

TROIS hommes contre un : trois Américains contre un Noir. Cela s'est passé à Paris, en face de la Cité Universitaire.

Le racisme ne se déclare pas à la douane, il voyage sans passeport et franchit allégrement les frontières. Les trois Américains l'ont apporté avec eux, comme on transporte le virus d'une maladie qui, périodiquement, à la faveur des circonstances, réapparaît d'autant plus sauvagement qu'il a été tenu en bride.

Voilà un Noir — c'est un étudiant guinéen — traverser librement la chaussée, a dû catalyser les impulsions et instincts racistes de ces hommes qui, à coups de pied, ont projeté l'étudiant sous les roues des voitures circulant sur le boulevard Jourdan. Les agresseurs le voyant regagner le trottoir, l'ont alors frappé à la figure, puis se sont acharnés sur lui à coups de poings.

Une plainte a été déposée. D'après le certificat médical, l'étudiant est couvert de contusions qui justifient dix jours d'incapacité de travail.

### PAIX

#### ● La conférence du Caire

QUARANTE sept gouvernements étaient représentés à la Conférence des pays « non-alignés » qui s'est tenue au Caire du 5 au 10 octobre. Cette importante rencontre témoigne de la puissance grandissante des peuples qui, naguère, étaient tenus pratiquement à l'écart de la vie internationale.

La déclaration adoptée à l'issue des débats porte sur la plupart des grands problèmes relatifs à la paix dans le monde, et propose dans chaque cas (Chypre, Congo, Cuba, Sud-Est asiatique) des solutions inspirées par le souci de l'indépendance des peuples. « La coexistence pacifique entre Etats à systèmes politiques et sociaux différents est possible et nécessaire » souligne ce document qui se

(Suite page 3.)

### DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2<sup>e</sup>)  
Tél. : GUT. 09-57

#### Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-88 Paris  
Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequier, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. - Châteauroux  
Gérants : S. BIANCHI

## QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

prononce pour la dénucléarisation de l'Afrique, de l'Amérique latine et de différentes régions d'Europe et d'Asie; pour la suppression des bases étrangères dans tous les pays du « tiers monde », pour des mesures économiques mondiales en vue d'assurer une évolution saine et solide des pays en voie de développement.

La Conférence condamne en outre avec force toutes les manifestations de racisme. Elle invite tous les Etats à boycotter l'Afrique du Sud et à rompre toutes relations avec le Portugal. Elle invite le gouvernement français à « prendre les mesures nécessaires pour que la Côte française des Somalis devienne libre et indépendante » et « constate avec regret que la Martinique, la Guadeloupe et d'autres îles des Antilles ne sont pas encore autonomes ».

Concernant le Moyen-Orient, les participants décident : « 1) d'appuyer le rétablissement complet du peuple arabe de Palestine dans tous les droits qu'il a sur sa patrie, ainsi que son droit inaliénable à l'autodétermination; 2) de proclamer son appui complet au peuple de Palestine dans la lutte qu'il mène pour se libérer du colonialisme et du racisme ».

Ce passage, qui reprend certaines thé-

ses des gouvernements arabes, manque de précision quant aux moyens d'aboutir à la solution des problèmes complexes qui se posent dans cette région, qui sont envisagés, c'est le moins qu'on puisse dire, d'une façon unilatérale.

Un paragraphe de la résolution finale souligne d'autre part :

« Les participants à la conférence estiment que les Etats doivent s'abstenir de toute menace et de l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique d'autres Etats. Une situation provoquée par la menace ou l'emploi de la force ne sera pas reconnue et en particulier les frontières établies des Etats seront inviolables. Aussi, tout Etat doit-il s'abstenir de s'immiscer dans les affaires des autres Etats ouvertement ou par le moyen de la subversion et des diverses formes de pression politique, économique ou militaire. Les différends de frontières seront réglés par des moyens pacifiques. »

## CHRÉTIENS ET JUIFS

### ● Du fonds des temps

Il est logique qu'une ville soit fière de ses richesses artistiques et qu'elle en fasse état dans ses dépliants touristiques ou dans les colonnes des journaux régionaux.

Ainsi, « L'éveil de la Haute-Loire » dans son numéro du 26 septembre, consacre une place importante à la description de la « Fontaine des Tables », qui se trouve au Puy, et est appelée aussi « Fontaine du Choriste ». L'histoire de cette fontaine, lit-on dans ce journal, « ou plutôt sa légende, est fort belle, elle perpétue le souvenir d'un jeune enfant de chœur de la cathédrale du Puy, assassiné par un juif. Ce choriste avait eu le tort de traverser la ville en chantant un cantique dans lequel il maudissait le peuple incrédule. Le juif, s'étant cru offensé, avait attiré le choriste dans sa boutique, où il lui avait fait un mauvais parti. »

En cinq lignes sont concentrés tous les germes de l'antisémitisme religieux dans cette image du juif, hérétique et sadique tapi dans sa boutique face à l'innocente candeur de l'enfant de chœur croyant et pratiquant.

Une légende venue du fond des âges, alimentée de cette haine ancestrale, encore aujourd'hui trop vivace peut-elle être qualifiée de « belle », la veille du jour où le Concile se réunit pour discuter du schéma sur les juifs et de la nécessité urgente de supprimer du catéchisme tout élément générateur d'antisémitisme ?

Déjà, il y a quelques mois, nous nous étions élevés dans « Droit et Liberté » contre la présentation de cette même fontaine dans le dépliant touristique édité par le Syndicat d'Initiative du Puy.

Une œuvre artistique véritable ne gagne rien à être accompagnée d'un pareil commentaire, qui, fondé sur une simple légende peut être modifié, ou mieux supprimé.

## AFRIQUE DU SUD

### ● L'emblème du racisme

CERTAINS habitants de Johannesburg, de bons patriotes, qui veulent être fiers de leur emblème national, se sont plaints de l'état de malpropreté des drapeaux qui ornent les édifices publics.

Le ministre sud-africain des Travaux Publics a reconnu le bien-fondé du reproche et aussitôt trouvé... la solution : « C'est la seule faute des nègres si nos drapeaux sont sales, c'est parce que leurs mains sont noires », a-t-il dit en substance.

En conséquence, il a pris un décret spécifiant que seuls les agents blancs de l'administration auront le droit de hisser et d'amener l'emblème d'un pays où la terreur et la mort se conjuguent à tous les temps, où 66.500 personnes sont incarcérées pour leur opposition à Verwoerd, où des Africains sont pendus parce qu'ils osent faire valoir leurs droits d'hommes, où des milliers de prisonniers ont été condamnés cette année à recevoir publiquement, chacun 50 coups de fouet...

Parions que les agents noirs de l'administration abandonneront bien volontiers à leurs collègues blancs le privilège de prendre soin du symbole même de l'apartheid.

# Sagesse tardive...

DEPUIS qu'un appétit de liberté, irrésistible élan, pousse la masse des parias vers la lumière et la dignité, la réaction durcit dans le clan des privilégiés.

Voici remise en cause la raison du plus fort. Voici, du même coup, toutes les morales, toutes les astuces, tous les arguments mobilisés pour la camoufler, la travestir d'abord, et la justifier ensuite.

1914... 1939. Par deux fois la France en danger doit organiser une défense désespérée. A grands renforts de « Marseillaise » et de « Chant du Départ » on recrute des hommes. De toutes races, de toutes couleurs, partout où flotte le drapeau tricolore.

Remisés faux et serpes, haches, hoes et coutelas... Remisés ? Non. Transmis aux femmes, car le pays doit vivre et les enfants demeurent qui ont faim et sont nus, les enfants qui répètent après l'institutrice les hymnes à la grandeur de la France meurtrie, les imprécations contre l'ennemi, le barbare envahisseur.

Tous blancs et les Français et leurs adversaires ? Qu'importe ? Est-il question d'autre chose que d'honneur, que d'amour ?

par

Marie-Magdeleine CARBET

Qui parle de pigmentation des épidermes ? Quelle différence entre les jarrets bardés de molletières, les crânes coiffés du calot, entre les entrailles béantes au soleil ?

La paix rétablie entre « civilisés » fortuitement opposés, comme bétail, par la force, la survie de la Patrie exige des efforts soutenus, des sacrifices renouvelés. Chacun, s'élevant au-dessus de soi-même, tâche de servir encore et toujours, servir de son mieux.

Aux ordres, Antillais ! Vos îles « fortunées » peuvent attendre ! Elles attendront, endormies, engourdies. (Voir le vieux refrain : « C'est ça qui chic... Jamais jamais malade, jamais mourir !... »)

Qu'ont-elles besoin d'évoluer, industriellement, commercialement vos terres natales ? Il nous faut des hommes, de plus en plus d'hommes pour répandre la parole française, établir les lois, la souveraineté françaises, exécuter les plans et défendre les capitaux français dans les territoires semés aux quatre coins du monde.

Des hommes, dites-vous ? Mais, des hommes... de couleur ?

La mode n'est pas encore aux pigments, aux considérations sur la sacro-sainte PEAU. Enfin, pas ouvertement... On en chuchote bien, sous cape, un peu. Un passe-droit, une mesure inique, y font allusion, de ci, de là, mais il n'est pas question de racisme, que diable !

PATIENCE... La saison s'en vient. Elle est venue. Elle est là.

Les rives du Mississippi, les faubourgs de Johannesburg ne sont plus déjà les seuls champs d'élection de la ségrégation raciale.

Sur les bords de la Seine, à Paris, en Ile-de-France, tenanciers d'hôtels et de cafés refusent de temps en temps leurs services aux clients à peau bronzée. Les places retenues par lettre ou par téléphone se trouvent soudain inaccessibles quand se montre le postulant... de race prohibée. On repousse, on chasse, on traque...

Entretien l'ignorance, falsifiant la vérité, de bons apôtres empoisonnent l'opinion, aggravent les malentendus, attisent la haine. Ils affirment, que dis-je, ils prouvent, que la colonisation a été l'institution la plus équitable, la plus saine, la plus bénéfique, la plus heureuse, en un mot, que l'humanité ait connue.

Le colonisé, véritable encyclopédie des vices et des tares de ce monde, parasite infect, lézard impénitent, n'a jamais rien fait de ses dix doigts, ni avant, ni après la venue de ses maîtres et modèles blancs. Le colon, au contraire tout vertueux et générosité, bravant tous les climats, a fécondé les terres, entraîné les fardeaux au long des pistes ouvertes à la force du poignet. Il a creusé les mines, arraché et lavé le minerai, posé les rails, damé les routes...

Ecoles, hôpitaux, piscines, demeures spacieuses, il s'est échiné à tout créer, tout édifier, pour le salut et le confort du sauvage. Au sauvage il a ouvert la voie de la fortune : sociétés, banques, marchés mis à son service l'ont enrichi au dam constant de la Métropole et de ses philanthropiques représentants, bienfaiteurs payés de la plus noire ingratitude, des pires méfaits. Car, qui commet quotidiennement les délits qui font « la honte et l'insécurité de la Capitale ? »

Qui encombre les hôpitaux, ruine la Sécurité Sociale ? Qui détourne à son profit les fonds destinés aux autoroutes ?

Qui vaut à la France « le métro le plus

lent du monde », un minable réseau fluvial (« on a honte d'en parler »), un service de télécommunication « au 17<sup>e</sup> rang dans le monde », une télévision retardataire, une affligeante politique du logement ?...

Qui ? Qui ? Qui, le pelé, le galeux, responsable de tous les maux du pays, hier encore florissante puissance coloniale ?

Qui ? Mais les peuplades à peau sombre... Les « ALLOGENES » (1) bipèdes, intermédiaires entre les hommes (blancs) et les animaux, d'une vanité comique, puisque se prenant pour des hommes, des vrais, conscients de leurs devoirs et de leur dignité...

L'EXPERIENCE veut que la roue tournant, tout soit toujours à recommencer dans le monde. L'Histoire le prouve qui dénonce dans le « civilisé » du jour l'asservi de la veille.

Les savants avouent :

« Sur le chemin sinueux de la connaissance, il arrive que l'on s'engage dans une mauvaise direction, et c'est alors pourquoi certaines notions touchant l'uniformité et la pureté de la race ainsi que la fixité des différences raciales étaient fausses, et pourquoi certaines idées sociales et politiques sur l'inégalité des races étaient également erronées. Comme les premières ont souvent servi à justifier les secondes, nous aimerions croire, en notre qualité d'êtres raisonnables, qu'en rejetant nos conceptions biologiques erronées, nous remédierions, sur le plan social et politique, à l'injustice et à l'exploitation qui semblent reposer sur des erreurs biologiques ». (L.C. DUNN : « Race et Biologie »).

Hélas ! les trafiquants, les bénéficiaires de « l'injustice et de l'exploitation » évoquées plus haut ne sont pas prêts à désarmer.

Ils décident :

« La simple constatation des degrés de civilisation très inégaux spontanément atteints à notre époque par les diverses races permet plaider fortement en faveur de l'inégalité de leurs facultés intellectuelles. »

(D'un certain Millot qui, je le crains, identifie civilisation et technique, et qui, d'autre part, parle sans rire de « spontanéité » de développement chez des peuples maintenus en servitude par la force.) (2).

A quoi Moussa (3) ajoute :

« Il n'est pas exclu que les données biologiques rendent l'Européen, non pas meilleur à tous égards, mais plus adapté aux exigences du développement économique. »

A la gloire des usurpateurs ils rappellent :

« En l'espace d'une génération, les peuples blancs se sont assurés le partage du monde. 1914 ou l'apogée des empires européens : l'Union Jack flotte sur trente millions de kilomètres carrés, rassemblant 434 millions d'habitants. L'Empire français compte onze millions de kilomètres carrés et 50 millions d'habitants. Belgique, Allemagne et Italie sont aussi largement représentées sur le continent africain, tandis que les Etats-Unis, ancienne colonie britannique, construisent leurs dépendances. » (3).

Comme preuve décisive de la supériorité blanche, voici enfin les hauts faits cités :

Au Canada : « Les tribus indiennes sont battues par les colons, réduites par un trafic d'alcool important ; éliminées par de nombreuses maladies. »

Plus au Sud « les Anglo-saxons vont plus vite... En un siècle la population des Etats-Unis passe de 8 à 100 millions. Dans le même temps, les Indiens qui furent au temps des premiers colons anglais plusieurs millions tombent à quelques centaines de milliers »... (3).

« On distribuera tellement de whisky qu'on tuera tous les Indiens à 500 km. de chaque côté de la voie. » (Mots du général Sherman à l'inauguration de l'Union Pacifique.) (4).

En Australie : « Le crâne du dernier Maori sera exposé en plein XIX<sup>e</sup> siècle au musée Hobart, en Tasmanie. » (3).

Enfin, pour rester dignes de semblables devanciers, et réaliser le vœu de Pearson qui démontra en 1900 que « les peuples arriérés devaient disparaître au profit des peuples développés, marquant ainsi un progrès vital de l'humanité » (4) nos sages modernes concluent avec Pierre Gaxotte : « qu'il faut laisser en repos les peuples arriérés... les laisser évoluer à leur façon tout seuls, sans déranger leur manière de penser et de sentir, par les apports d'une civilisation qui leur est étrangère, d'une technique qu'ils n'ont point inventée et d'une science qu'ils n'ont point faite... » (4).

Sagesse louable, certes. Quel dommage seulement qu'elle soit envisagée après ces excursions amicales au Canada, en Australie, et autres lieux !

(1) Selon les « Cahiers d'Europe Action », dont le numéro 1 porte le titre significatif : « Sous-développés, sous-capables ».

(2) Dans le même numéro des « Cahiers d'Europe Action ».

(3) Ibid.

(4) Cité par les « Cahiers d'Europe Action ».

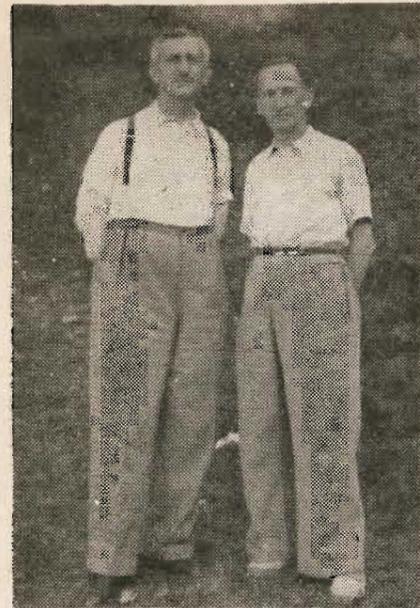
## Le carnet de DL

### NOS PEINES

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris la mort soudaine, à l'âge de 73 ans, de M. Haïm Benveniste, ami fidèle et dévoué de notre Mouvement, dont il était l'un des fondateurs.

Depuis plusieurs dizaines d'années, Haïm Benveniste, qui prit une part active à la Résistance, apportait un soutien permanent à toutes les causes humaines, et la générosité de son cœur l'avait amené tout naturellement à marquer une particulière sympathie pour l'action du M.R.A.P.

Aussitôt connu le décès de notre ami, le président Pierre Paraf a exprimé à sa famille les condoléances émues de notre Mouvement tout entier. Une délégation du Bureau National et du Comité



du 9<sup>e</sup> arrondissement, conduite par Charles Palant, Henri Krziwkosky et Albert Lévy, a assisté à ses obsèques, au Père-Lachaise.

[Notre cliché : Haïm Benveniste (à gauche) et Henri Krziwkosky, photographiés en 1942, près de Clermont-Ferrand, où ils avaient appelé leurs activités dans la Résistance.]

Notre ami M. KNOBEL est décédé après une très longue maladie.

Nous exprimons à Mme Knobel, dont nous partageons la douleur, nos vives condoléances.

M. André AYMARD, doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris, est mort, âgé de 64 ans, à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne).

M. Aymard s'était à maintes reprises associé à l'action de notre Mouvement.

Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

### NOS JOIES

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage de Charles NAJSZTAT, fils de notre ami Najsztat, membre du Conseil National du M.R.A.P., avec Mlle Arlette MOZELMAN, qui a eu lieu le 27 septembre.

Nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

# « Ma fille veut épouser un Noir »

« CONSTELLATION » est une revue-magazine de grande diffusion que tout le monde connaît. Pour lancer son numéro de reprise de la saison, celui d'octobre, la direction a organisé sa propagande spécialement sur un article du sommaire reproduit dans les affichettes publicitaires exposées par, à peu près tous les marchands de journaux : « *Ma fille veut épouser un Noir* ». Bonne idée pour accrocher les lecteurs, car nombreux sont les parents qui sont amenés à se poser ce genre de question. Il ne manque pas, en effet, de jeunes Noirs dans les Universités, en usine, dans les administrations, parmi les touristes, des Africains, des Noirs américains et plus encore des Antillais, et il n'est pas rare, dans nos rues, au cinéma, dans les cafés, au bal, surtout au Quartier latin, de voir des jeunes filles blanches au bras de jeunes Noirs.

Poser le problème n'a donc en soi rien de choquant, car les difficultés existent et ce serait pousser l'antiracisme dans l'abstraction et l'idéologie gratuite que de le nier.

Mais tout est dans la façon de répondre à de telles préoccupations. Lorsqu'une publication est répandue à des centaines de milliers d'exemplaires, elle porte une responsabilité certaine dans la formation de l'esprit public. Son rôle est d'éclairer, d'expliquer et non pas de véhiculer des préjugés déjà suffisamment installés dans tant d'esprits par l'ignorance et l'incompréhension.

Or « Constellation », sur un ton qui se veut plein de bonnes intentions, n'en prend pas moins en charge les inepties les plus courantes, les malentendus les plus médiocres sur les Noirs et nous. Il ne fait que traduire dans la confusion cette mesquinerie petite bourgeoise qui se mire dans sa suffisance et qui constitue une des sources de prédilection du racisme « de bonne compagnie ».

QUE fait dire l'auteur de l'article, M. Jean Bois, au père de famille « classique » qu'il imagine s'interrogeant sur cette approche, par un jeune Noir, du sacro-saint cercle de famille tracé par d'incommensurables M. Dupont à la vue courtoise ?

D'abord les données : on apprend que la jeune fille a 22 ans et que le jeune Sénégalais vient de finir ses études en médecine (spécialité cardiologie). Le père

avoue ingénument : « *Mais je n'ai trouvé là rien de rassurant* ».

A moi, ce drôle de père paraît tout simplement inquiet. Allez, allez : à psychanalyser ! Il se trouve que mon neveu, que j'ai élevé comme un fils, va se marier, à 22 ans, dans quelques jours. Il est

## Le point de vue de Roger MARIA

étudiant en médecine (cinquième année). Non, non, chers lecteurs et amis, il n'épouse pas une Dahoméenne, ni une juive, ni une Moldo-Valaque, mais une très charmante Lorraine à la peau d'un blanc délicat. Mais comme c'est un garçon plutôt intelligent, il ne l'a pas choisie pour la couleur de sa peau, mais pour les qualités de son caractère et sa beauté. Et moi, je me suis d'abord posé la question que j'ai été amené ensuite à lui poser à lui : « — Vous aimez-vous vraiment ? Au point de vous bâtir une existence à deux — puis à trois, quatre, cinq, etc., lorsque les enfants viendront ? » Cette question, la plus importante de toutes, étant réglée, il me semble qu'il est sage de savoir si l'on a affaire à quelqu'un de sérieux devant la vie, ayant le sens de ses responsabilités, capable d'exercer un



(Photo Elie Kagan)

métier, ayant le goût du travail, etc.

Voilà peut-être ce que devraient être les préoccupations de parents soucieux du bonheur de leurs enfants. Et je ne dis rien des histoires de familles, des frais d'installation, du logement, de la santé, etc. Non, ce que je veux souligner, c'est que l'on doit d'abord se poser des questions de ce genre et ensuite seulement les problèmes de la couleur de la peau, de la nationalité et de la religion. Très importants tous les trois, mais à leur place, c'est-à-dire la dernière.

Or, la suite des réflexions du père imaginé par « Constellation » montre qu'il est obsédé par la couleur de la peau de son futur gendre, mais à peu près indifférent aux questions capitales que je viens de rappeler, ou alors il y fait allusion avec désinvolture. Quelle génération ! C'est la mienne, mais je ne me sens rien de commun avec ces pantouflards de la fausse morale, confits dans leur conformisme, suant l'ennui de vivre, généralement ponctuels dans leur travail, mais à peu près inutiles à leurs proches, sauf pour payer, — et qui sont légion.

« Comme de bien entendu », ce monsieur, ainsi que tous ses semblables, affirme : « *Après tout je ne suis pas raciste* ». Ben voyons... C'est trop bête décidément. Passons. Il ajoute : « *Mais comment expliquer cette gêne, ce malaise, cette émotion, cette colère qui monte en moi ?* » Comment ? Et si c'était, Monsieur, parce que vous êtes un imbécile, un empêcheur de vivre en rond, un coupeur d'ailes, un gâcheur d'une quarantaine d'années ? Vous pensez que, en toute impartialité, ce n'est pas possible, car vous jouissez de la considération d'au moins une vingtaine de gens « bien » de votre entourage. Alors il faut aller plus loin, dire pourquoi vous êtes un déficient mental, un asocial, un inadapté à la vie réelle ; je vais vous le dire : il est clair que vous êtes un égoïste, pour qui les autres, dans leur infinie diversité, n'existent à peu près pas ; parce que vous vous êtes laissé déjouer de votre jeunesse d'esprit par un carriérisme sans principes, parce que, dans ces conditions, vous étiez bon pour la mise en conditions réservée aux citoyens rendus dociles par le pouvoir de l'argent-roi et sa presse et sa morale destructrice de toute vraie personnalité. Monsieur, vous êtes pris au piège depuis longtemps ; vous n'avez plus la réaction d'un sain esprit critique devant les idées reçues. Ecoutez bien : vous êtes mort et enterré, mais vous en êtes le dernier informé ; le faire-part ne vous est pas encore parvenu. Tristesse !

« *Oui, je préférerais qu'elle épouse un Anglais que nous n'aurions pas compris, un Suisse, un Italien, bref un étranger plutôt qu'un Noir* ».

Le père s'explique : il évoque ces jeunes filles épousées par des Noirs et qui se sont fait des illusions sur l'Afrique, sur le genre de vie de leur belle-famille : « *C'est une vie différente, un milieu que tu ne connais pas* ». Il n'a jamais entendu parler des difficultés qu'entraîne le mariage d'un jeune ouvrier français avec une fille de la campagne non moins française ; ou les surprises d'une Française qui épouse un citoyen américain ; ou la déception du jeune Martiniquais qui constate la monstrueuse famille qu'il lui faut subir, dans bien des cas, s'il épouse une fille « bien de chez nous » et inversement ?

Personne ne songe à nier ces différences, mais laissez la couleur de peau de côté ; parlez de mode de vie. Cela dit, ce qui compte, c'est l'aptitude pour deux jeunes gens, à lutter pour leur amour, appuyés ou non par les leurs. Ou alors, il n'y a plus qu'à marier les fils d'épiciers avec les filles d'épiciers, les filles de racistes avec les fils d'ex-nazis, bref, par milieu bien cloisonnés. Or tout le passé de l'humanité est marqué par le poids écrasant de cet esprit de caste. Il a fallu des dizaines de révolutions pour faire craquer les vieux cadres étouffants, pour en venir à ce progrès énorme — qui est très loin d'être acquis partout : que des jeunes gens se lient pour la vie, d'abord parce qu'ils le veulent, parce qu'ils s'aiment, et non pas en raison des tabous de la tribu, la tribu qui étouffe les jeunes dans l'Oubangui-chari ou en Touraine. (Pour les écoeurantes mœurs tribales de cette région barbare, la Touraine, où l'on vendait les filles devant notaire pour sauver papa de ses créanciers, voir les romans immortels du grand Balzac, écrits à la lumière de ce principe étincelant : « *la toute puissante pièce de cent sous* »).

Affolé, l'excellent père de notre jeune fille en vient à écrire : « *C'est le retour à l'âge de pierre* ». Je ne répondrai pas. Vous connaissez certains villages de la Creuse ? Moi, oui, car je suis originaire de la Creuse. Référez-vous à ce terrible acte d'accusation du cinéaste creusois Claude Chabrol : « *Le beau Serge* » et peut-être comprendrez-vous qu'il existe de sérieuses différences entre les Français eux-mêmes. Connaissez-vous certains faubourgs de Firminy ? Faites-y promener en robe du soir une fille de vicomte du Maine-et-Loire — et vous serez à l'âge de pierre, à l'âge du cœur de pierre.

Et tout ce monde-là, Monsieur, bénéficie de la même couleur de peau. C'est donc que ce n'est pas la couleur de peau qui compte, mais des différences qui tiennent à certains types de sociétés. Mais si la couleur de la peau est à peu près interchangeable — et involontaire —, ce qui concerne les transformations à apporter à « certains types de sociétés » est l'affaire des hommes, de vous-même, Monsieur, de moi, de votre fille, de votre futur gendre Sénégalais, et sans doute qu'en s'y mettant tous ensemble nous pourrions changer quelque chose. Encore faut-il le comprendre, le vouloir et avoir le courage de commencer, car, on ne saurait tout réformer d'un seul coup. C'est ce que votre fille et son fiancé Sénégalais, à leur façon, ont décidé d'entreprendre. Encouragez-les au lieu de pleurnicher. Aidez-les, approfondissez vos connaissances — on apprend à tout âge —, éclairer leur chemin, défendez-les contre les sots, et vous serez un père digne de ce nom ; et même vous aurez une tâche utile dans la vie, d'autant plus utile qu'elle sera difficile. Mais c'est normal qu'il y ait constamment à faire face à des difficultés. Il faut se battre pour les vaincre, et pas tout seul, Monsieur : avec les autres.

Pensez-y : en aidant ce jeune médecin sénégalais et votre fille, qui paraît douée d'un caractère énergique, à bâtir leur bonheur dont le chemin ne manquera pas d'être hérissé d'obstacles, ce ne sont pas seulement eux que vous aiderez, mais vous-même. Vous en avez besoin ; c'est

(Suite page 10)

## L'alphabétisation, forme concrète d'action contre le racisme

QUEUE devant le guichet de la poste. Le mandat est mal rempli, illisible. Explications vaines entre l'Algérien qui ne sait guère plus de français que l'employée ne sait d'arabe. Impatience dans la queue (et peut-être : « ces gens-là, ils feraient mieux de rester chez eux »). Enervement de l'employée. Que la scène se reproduise une ou deux fois et c'est avec une certaine appréhension qu'elle verra arriver le prochain Algérien ; naissance d'une attitude raciste.

Or cet Algérien il fut pendant des années — paraît-il — citoyen à part entière

PAR

Alain GAUSSEL

de d'un pays où l'instruction était gratuite et obligatoire ; mais on ne lui a jamais appris à signer son nom. Il est depuis 6 ou 8 mois votre voisin dans les rues de Paris ou de la banlieue, mais à trois fois rien près (bonjour, merci, excuse-moi...) n'a jamais eu l'occasion de parler avec des Français.

« L'ignorance est le colonialisme de l'esprit » disent, en Algérie, les officiers de la campagne d'alphabétisation. L'ignorance est souvent une conséquence du racisme (ou du colonialisme). Elle en est parfois le trop facile prétexte. « si je ne les embauche pas ou si je les paye moins c'est qu'ils ne savent même pas lire ou compter ; si je leur refuse l'accès à ma piscine c'est qu'ils ignorent les règles les plus élémentaires de l'hygiène ». Prétexte souvent mais obstacle réel à la promotion professionnelle. Cause réelle aussi d'incidents catalogués et sentis, à tort ou à raison, comme incidents raciaux : malentendu sur une parole mal comprise, violation d'une interdiction d'entrer ou de fumer que l'on n'aura pas su lire, et la suite...

Ajoutons à cela que l'attitude de ceux qui savent, à l'égard de ceux qui ne savent pas, prend souvent un aspect qui rappelle étrangement le racisme et se superpose à lui quand celui qui ne sait pas est en même temps l'étranger. Notre so-

ciété d'écriveaux et de paperasses se préoccupe-t-elle de la minorité (quelques centaines de milliers malgré tout!) des analphabètes ?

La lutte contre l'analphabétisme est donc une forme de lutte contre le racisme. C'est aussi un moyen de lutter contre la ségrégation de fait. En sortant du cours on ira ensemble jusqu'au métro, on s'arrêtera au passage dans un café algérien ou français ; on se retrouvera peut-être le dimanche chez l'un (autour d'un bifteck-frite) ou chez l'autre (autour d'un couscous), à la piscine ou au cinéma (par exemple l'un de ces cinémas algériens dont les programmes de nos journaux se refusent à connaître l'existence).

En pratique que pouvons-nous faire :  
1° Apporter notre appui ou notre participation aux centres d'alphabétisation qui existent déjà par exemple à ceux que diverses organisations françaises ont ouverts à la demande de l'Amicale des Algériens en France. Ces centres ont notamment besoin :

- a) de locaux utilisables le soir ;
- b) de matériel scolaire ;
- c) de moniteurs prêts à consacrer une ou plusieurs soirées par semaine à l'alphabétisation.

2° En suscitant la création de nouveaux centres.

C'est une activité qu'à l'occasion des réunions organisées par le M.R.A.P. on devrait inlassablement proposer à ceux qui veulent faire quelque chose de concret contre la ségrégation de fait.

Nous demandons à tous ceux d'entre vous qui participent déjà à une action de ce genre, à tous ceux qui souhaiteraient y participer de se faire connaître en nous envoyant leurs noms et adresses. Ce recensement nous permettra de mieux voir ce que nous pourrions faire et de donner aux personnes intéressées des renseignements complémentaires.

Ne vous retranchez surtout pas derrière un manque de temps ou un manque de compétence. Vous savez compter jusqu'à 10 ? Ne viendriez-vous passer qu'une soirée à apprendre à un immigré qui vient de débarquer à répéter inlassablement 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 jusqu'à ce qu'il le sache, serait-ce une soirée perdue ?

# HITLER INNOCENT ?

C'EST à une véritable apologie de Hitler que s'est livré, le 7 octobre, devant la cour d'assises de Hanovre, l'avocat Gerd Heinecke. Défenseur

On ne peut pas non plus, dit-il encore, accuser Hitler de perfidie, puisqu'il avait ouvertement fait connaître son intention de « liquider » les juifs. Et d'affirmer :

« Si l'on faisait croire aux Israélites, avant de les faire entrer dans la chambre à gaz, qu'ils allaient passer à la douche, il ne s'agissait pas d'un acte perfide. On ne voulait que leur épargner la peur de la mort. »

Cette tentative d'innocenter Hitler et tous les bourreaux qui se sont fait les exécutants de sa politique sanglante, a eu, en Allemagne, un grand retentissement. La presse l'a présentée sous de gros titres, avec des commentaires généralement indignés. Mais il faut bien constater que de tels propos contribuent à créer un climat favorable aux visées des nazis anciens et nouveaux. Si ces thèses ont été exposées, au cours d'un procès public,

dans des conditions particulièrement scandaleuses, elles sont répandues depuis fort longtemps en Allemagne fédérale par les très nombreuses publications (journaux, revues, livres) qui s'emploient à réhabiliter Hitler pour justifier le retour aux postes responsables de tant de ses complices et la propagation persistante de sa doctrine.

Ce climat ne peut que faciliter la réalisation du projet de proclamer en mai prochain la prescription des crimes de guerre, dont on fait état dans les milieux officiels à Bonn.

Falsifier l'histoire au point de justifier la barbarie hitlérienne, en misant sur l'ignorance ou l'oubli, c'est ajouter aux crimes déjà commis.

Ce n'est pas faire preuve d'esprit de vengeance que de s'y opposer : c'est rester fidèle au souvenir de millions de martyrs, au sacrifice héroïque des combattants de la cause démocratique ; c'est empêcher que se renouvellent un jour les horreurs que nous avons connues.



Für den Führer war es eine „heilige Aufgabe...“

— Pour le Führer, c'était une « sainte mission »... (Dessin paru dans le journal allemand « Bild Zeitung »)

seur d'un ancien S.S., Adolf Schaub (aujourd'hui instituteur) accusé, avec quatre complices du massacre de 7.000 juifs, M<sup>e</sup> Heinecke a déclaré notamment :

« Hitler n'a pas agi par bassesse. Il a ordonné le massacre des juifs pour des motifs politiques. Il croyait avoir une sainte mission à remplir. Se considérant comme l'exécuteur des lois de l'histoire, il ne pouvait pas plus agir par bassesse qu'un prophète qui croit à la prédestination et tue des hommes. Réclamer aujourd'hui la sanction d'actes qui correspondaient, lorsqu'ils ont été commis, à la réalité juridique du moment conduirait nécessairement à de nouvelles injustices... »

C'est seulement lorsque l'avocat a ajouté : « Hitler n'a même pas contravenu au droit international », que le président du Tribunal, le Dr Buchholz a cru devoir intervenir, faisant remarquer qu'en vertu des conventions de La Haye sur le droit en temps de guerre, tout meurtre de civils dans les territoires occupés est interdit...

Auparavant, M<sup>e</sup> Heinecke avait également déclaré que la mort des juifs dans les camps nazis n'était « pas cruelle » au sens juridique. Hitler, a-t-il poursuivi, n'avait aucun intérêt à ce que les gens souffrent ou aient peur avant d'être gazés. Si cela s'est produit, il s'agissait de « regrettables incidents marginaux ».

## Quand un lieutenant de Doriot écrit l'histoire

CETTE « Histoire de la Collaboration » n'est qu'un plaidoyer *pro domo* d'un ex-collaborateur de Doriot (1).

Il commence par soutenir que la guerre pouvait être évitée, qu'Hitler avait solennellement déclaré qu'il renonçait à toute revendication territoriale à l'ouest, et qu'il suffisait de lui laisser les mains libres à l'Est, dans sa lutte contre le bolchévisme, Hitler se faisant le rempart de la civilisa-

tion occidentale contre la barbarie asiatique.

On sait comment Hitler, après avoir mangé les Sudètes avala toute la Tchécoslovaquie, au mépris des engagements signés à Munich. Mais ce qui est le plus fort, c'est de soutenir qu'il défendait les valeurs traditionnelles de l'Occident. Cette défense de la civilisation passait par Auschwitz et M. Saint Paulien n'ose pas, à la fin du livre, nier, comme le sieur Rassinier, que pourtant il cite, l'existence des chambres à gaz et du massacre en série des innocents.

Un autre argument de M. Saint Paulien, c'est l'extermination des collaborateurs à la Libération ; le nombre des victimes serait, paraît-il, plus élevé que celui des déportations nazies. Je ne sais où il prend ses renseignements. Il s'appuie sur le chiffre des cartes de déportés qui ont été délivrées. Cela ne paraît un élément peu sûr, même en tenant compte de celles qui ont été délivrées aux « ayants droit ». Quant au chiffre des victimes de la répression, il est nettement exagéré. Qu'il y ait eu des abus, je n'en disconviens pas... Mais M. Saint Paulien, dans sa statistique, ne tient pas compte du nombre des déportés raciaux. On en revient à la question centrale : l'auteur reproche aux juifs d'avoir haï Hitler. Mais qui avait commencé ?

De même encore, quand Grynspan tua Von Rath, il eut tort d'après Saint Paulien ; ce geste est par lui, comparé à celui de Prinzip à Sarajevo en 1914 ; il déclencha la guerre en empêchant un rapprochement franco-allemand en train de se faire.

En somme, en suivant le raisonnement de Saint Paulien les juifs n'avaient pas le droit de se défendre, ils devaient accepter la marche à l'abattoir. « Les bandits sous-hommes », comme disaient les SS de Varsovie en 1943, n'avaient pas le droit de se révolter.

Cette attitude des nazis contre les juifs, ce génocide reste l'« experimentum crucis » qui juge le régime et tous ceux qui l'ont soutenu. J'excuse ceux qui ne savaient pas, qui ne croyaient pas la radio anglaise, et qui depuis ont fait résipiscence. Mais ceux qui continuent à proclamer qu'Hitler défendait les valeurs de la civilisation européenne, ceux-là sont, à mon avis, indignes d'écrire et de publier un livre.

Edgar WOLFF.

(1) « Histoire de la Collaboration », par Saint Paulien (de son vrai nom, Maurice-Yvan Sicard). Editions « L'Esprit Nouveau ».

## Il nie les crimes nazis et insulte les déportés... C'EST LUI QUI PORTE PLAINTE

LE 5 octobre dernier, devant la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal de grande instance de la Seine, M. Rassinier poursuivait pour « diffamations et injures » le journal « Le Droit de Vivre », organe de la L.I.C.A. (Ligue Internationale contre l'Antisémitisme).

Des millions d'hommes, de femmes, d'enfants assassinés par les nazis dans les camps de déportation, six millions de victimes à Auschwitz seulement, ces faits historiquement prouvés, seuls les plus grands responsables de l'hitlérisme ont tenté, sinon de les nier, du moins de les minimiser.

Cette tentative de « blanchiment » que la plus élémentaire honnêteté historique réprovoque, a trouvé un « supporter » ardent en la personne de Rassinier, ex-déporté à Dora, exclu du Parti Socialiste en 1951, affilié selon le gouvernement de Bonn lui-même « à un groupe international de tendance nazie ». Cet « historien » pour qui les six millions de morts ne sont qu'« une invention d'Israël désireux de faire payer les Allemands », qui nie l'existence des chambres à gaz sur le territoire allemand et le plan d'extermination des juifs, prétend aussi que les déportés eux-mêmes et non les S.S. sont responsables de leur malheur, car ils géraient mal les camps et se volaient entre eux la nourriture suffisante octroyée par leur gardien.

Parce que « Le Droit de Vivre » l'avait qualifié d'« agent de l'internationale néo-nazie », Rassinier s'est jugé « diffamé » et a réclaté 10.000 francs de dommages et intérêts.

C'est sur deux plans que s'est déroulé le procès. Rassinier, qui était assisté de M<sup>e</sup> Dejean de la Batic et de Geouffre de

la Pradelle, s'est efforcé, pour sa part, de s'en tenir aux termes de son assignation.

La défense, assumée par M<sup>e</sup> Georges Izard, Gérard Rosenthal et Gaston Maurice a voulu, très justement, étendre les débats aux thèses professées par Rassinier dans ses livres : « Le Mensonge d'Ulysse », « Le Véritable procès d'Eichmann ou les vainqueurs incorrigibles » et « Le Drame des juifs européens », ainsi que dans les déclarations faites à des journaux fascistes dont « Rivarol ». Elle s'est attachée à montrer que le succès de Rassinier dans des cercles fascistes et même néo-nazis était pour le moins suspect, et que ses affirmations étaient en contradiction flagrante avec les témoignages les plus sérieux sur les camps nazis.

Aussi tous les témoins de la défense furent-ils des personnalités non seulement des lettres, de la politique et de la science mais encore de la Résistance.

Le bâtonnier Paul Arrighi, ancien déporté à Mauthausen, qui est membre du Comité d'honneur du M.R.A.P., vint le premier à la barre et déclara :

« Les Allemands et seuls les Allemands qui dirigeaient le camp ordonnaient les tortures et commandaient les exécutions. Si nous avons eu l'horreur de voir des « kapos » tuer comme des S.S. à coups de pied et à coups de bâton, ces gens étaient des civils intoxiqués par les S.S. L'extermination des juifs a été organisée par Hitler et les nazis ; elle n'est pas le fait de quelques S.S. sadiques.

« L'existence des chambres à gaz a été historiquement prouvée : on détient la correspondance échangée entre les chefs des camps et les firmes allemandes

qui ont construit les chambres à gaz et les savants qui ont découvert le Zyclon B. »

Le bâtonnier Arrighi conclut : « Ma conviction, mon intime conviction : Rassinier est un agent néo-nazi. »

Les mêmes preuves sont apportées par une dizaine d'autres témoins parmi lesquels MM. Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; Jean Pierre-Bloch et Edmond Michelet, anciens ministres ; Louis Martin-Chauffier, membre de l'Institut ; Léon Poliakov, Rémy Roure, Frédéric Pottecher, Claude Bourdet, le R.P. Riquet, qui, sur la base de leur expérience personnelle, ou en évoquant les activités de Rassinier, font apparaître les falsifications scandaleuses auxquelles se livre ce soi-disant « historien ».

En la faveur de celui-ci se prononcent quelques-uns de ses amis, venus témoigner de sa haute « moralité » et de son « amour de la vérité ».

Le jugement sera rendu le 26 octobre. Signalons qu'un autre procès se prépare où Rassinier sera cette fois, comme il se doit, au banc des accusés.

### LE M.R.A.P. SOLIDAIRE DU « DROIT DE VIVRE »

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) a exprimé, dans un communiqué de presse, son émotion devant les poursuites scandaleuses engagées par le sieur Rassinier.

Se joignant à ses amis éminents qui ont apporté leur témoignage à la barre notre Mouvement a exprimé au journal poursuivi et à son directeur, Bernard Lecache, son entière solidarité.

## La campagne pour la réhabilitation de Pétain

# Une lettre de VERCORS à M. François Mauriac

TANDIS que se développe, depuis un certain temps, une campagne largement orchestrée pour la réhabilitation de Pétain, M. François Mauriac vient de publier un commentaire retentissant du livre de M<sup>e</sup> Jacques Isorni, « Pétain a sauvé la France ».

Parlant du transfert à Douaumont des cendres de l'ex-maréchal, réclamé par Isorni et la presse d'extrême-droite, M. François Mauriac écrit notamment : « Ce retour des cendres ne s'accomplirait que dans un climat dont nous sommes à mille lieues, mais qu'il dépend de nous de créer. Le maréchal Pétain, une fois inhumé à Verdun, la révision de son procès irait de soi, peut-être... Les esprits en tout cas y seraient préparés. »

Pour justifier ce qu'il appelle une « réparation », M. François Mauriac évoque d'une part ce que Pétain « a fait de beau et de grand avant la chute qu'on lui reproche » ; d'autre part, il affirme que le chef de l'Etat de Vichy, en pratiquant la collaboration, n'a pas commis un crime, mais « une erreur ».

« Le malheur du maréchal Pétain, écrit-il, fut (...) que le vainqueur avec qui il dut traiter s'appelaient Adolf Hitler. Il mettait la main d'un maréchal de France dans la main du mal incarné (...) Il n'existait qu'un Hitler au monde, capable de condamner à la destruction une race tout entière. Cette machine infernale, qu'elle mit du temps (quatre années!) après l'avoir happé, pour broyer le vieux maréchal qui avait voulu protéger les Français!... »

Exprimant l'émotion suscitée par ces propos dans les milieux les plus divers, et notamment parmi les anciens résistants, l'auteur du « Silence de la Mer » et de « La Marche à l'Etoile », Vercors, a adressé à M. François Mauriac une lettre qu'il a bien voulu nous communiquer. En voici le texte :

4 octobre 1964.

Cher François Mauriac,

« ... broyer le vieux maréchal, écrivez-vous, qui avait voulu protéger les Français. »

Oui, et qui a échangé leur honneur contre ce plat de lentilles, en signant le décret qui livrait à Hitler les juifs et les réfugiés.

Enverra-t-on à Auschwitz sa main droite, pour qu'elle y repose parmi eux ? Et sur sa tombe à Douaumont, rappellera-t-on le souvenir des combattants juifs sacrifiés ?

M<sup>e</sup> Isorni ne s'est pas, lui, senti déshonoré que son maître ait envoyé des milliers d'enfants mourir pour le « protéger ». En lui donnant publiquement raison, vous effacez les mots que jadis vous m'aviez fait la joie profonde de me dire sur « La Marche à l'Etoile ».

Tristement.

VERCORS.

# Débat décisif au Concile

## Les deux versions du Schéma sur les juifs

### PREMIER TEXTE

Après avoir traité des principes de l'œcuménisme catholique nous ne voulons pas passer sous silence que ces mêmes principes, compte tenu des conditions différentes, doivent s'appliquer au dialogue et à la coopération avec les non-chrétiens qui cependant croient en Dieu ou du moins, animés d'une bonne volonté, s'efforcent d'observer selon leur conscience la loi morale inscrite dans la nature de l'homme (1).

Cependant cela vaut SURTOUT LORSQU'IL S'AGIT DES JUIFS, vu qu'ils sont reliés à l'Eglise du Christ d'une façon toute spéciale (2).

L'Eglise du Christ reconnaît de bon cœur que les commencements de sa foi et de son élection se trouvent déjà chez les patriarches et les prophètes, conformément aux mystères du salut de Dieu. Elle confesse en effet, tout les fidèles fils d'Abraham selon la foi (Gal. III, 7), sont inclus dans la vocation de ce patriarche et que le salut de l'Eglise est préfiguré mystérieusement dans la sortie du peuple élu de la terre des servitudes. L'Eglise, créature nouvelle dans le Christ (Eph. II, 15), ne peut oublier qu'elle est la continuation de ce peuple avec lequel Dieu, dans son ineffable miséricorde, a daigné un jour réaliser son ancienne alliance (3).

En plus l'Eglise croit que le Christ, notre Père, embrasse d'un seul amour et les juifs et les gentils et a fait des deux un seul corps (Eph. II, 14) et annonce par l'union des deux en un seul corps (Eph. II, 17) la réconciliation dans le Christ des terres de tout l'univers (4).

Bien qu'une grande partie du peuple élu reste provisoirement loin du Christ, cependant c'est injustement qu'il serait appelé PEUPLE MAUDIT vu qu'il reste cher à Dieu à cause des Pères et des dons qui leur furent accordés (Rom. XI, 28) ou bien NATION DECIDEE parce que le Seigneur a effacé par sa passion et sa mort LES PECHEES DE TOUS LES HOMMES QUI FURENT LA CAUSE DE CETTE MORT ET DE CETTE PASSION de Jésus-Christ (Luc XXIII, 34 ; Actes III, 17 ; I Cor. II, 8) (1).

Cependant la mort du Christ N'A PAS ETE PROVOQUEE PAR TOUT LE PEUPLE ALORS EN VIE et beaucoup moins par le peuple d'aujourd'hui. C'est pourquoi que les prêtres prennent garde de ne rien dire dans l'instruction catéchétique et dans les sermons qui puisse engendrer dans le cœur des auditeurs la haine ou le mépris envers les juifs (5).

L'Eglise n'oublie pas non plus que le Christ Jésus est né selon la chair de ce peuple, que la Vierge Marie, mère du Christ, et les apôtres, fondement et colonnes de l'Eglise, en sont nés de même (6).

L'Eglise n'oublie pas non plus que le Christ est né selon la chair du peuple juif, que la mère du Christ, la Vierge Marie, et les apôtres, fondement et colonnes de l'Eglise, en sont nés de même (7).

L'Eglise a aussi et aura toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul au sujet des juifs : « ... à qui appartenait l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses » (Rom. IX, 4) (3).

Donc, comme les chrétiens ont reçu un si grand patrimoine de la part des juifs, ce saint concile veut favoriser et recommander tout à fait la connaissance et l'estime mutuelle de chacun, qui s'obtiennent par les études théologiques et les dialogues fraternels, et en plus qu'elle réprovoque sévèrement les injustices infligées n'importe où aux hommes, encore plus elle déplore et condamne d'un cœur maternel les haines et les PERSECUTIONS contre les juifs, perpétrées SOIT DANS LE PASSE, SOIT DE NOS JOURS (6).

Poussés par cette charité envers nos frères, considérons avec une grande attention les opinions et les doctrines qui, bien qu'elles diffèrent en beaucoup de choses renforcent un noyau de cette vérité qui illumine tout homme qui vient dans ce monde (9).

Embrassons aussi tout d'abord LES MUSULMANS qui adorent un seul Dieu personnel et qui se sont plus rapprochés de nous par le sens religieux et par de nombreuses relations de culture humaine (10).

On enlève donc la base de toute théorie ou pratique qui introduit une différence quant à la dignité humaine et aux droits qui en découlent entre un homme et un autre homme, entre une nation et une autre nation (11).

Il est donc nécessaire que tous les hommes de bon cœur, et surtout les chrétiens, S'ABSTIENNENT DE TOUTE DISCRIMINATION entre les hommes ou de tout mauvais traitement (vexation) à cause de leur race, de leur couleur, de leur condition ou de leur religion. Au contraire, le saint concile supplie ardemment les fidèles pour qu'ils aient une bonne conduite au milieu des nations » (I. Pierre II, 12), s'il est possible, pour autant qu'il est en eux qu'ils soient en paix avec tous les hommes. (Rom. XII, 18). De plus il leur prescrit d'aimer non seulement leur prochain, mais aussi leurs ennemis, s'ils pensent en avoir, de sorte qu'ils soient vraiment fils du Père qui est dans les cieux et qui fait se lever le soleil sur tous (Mat. V, 44-45) (12).

★ Suite page 8.

### TEXTE REMANIÉ

L'Eglise du Christ reconnaît volontiers que les commencements de sa foi et de son élection se trouvent déjà chez les patriarches et les prophètes, conformément aux mystères du salut de Dieu. Elle confesse en effet, tout les fidèles, fils d'Abraham selon la foi, sont inclus dans la vocation de ce patriarche, et que le salut de l'Eglise est préfiguré mystérieusement dans la sortie du peuple élu de la terre des servitudes. C'est pourquoi l'Eglise, créature nouvelle dans le Christ et peuple de la nouvelle alliance, ne peut oublier qu'elle est la continuation de ce peuple avec lequel Dieu, dans son ineffable miséricorde, a daigné un jour réaliser son ancienne alliance, et auquel il a voulu confier la révélation contenue dans les livres de son Ancien Testament (1).

En plus, il est digne de se souvenir que L'UNION DU PEUPLE JUIF AVEC L'EGLISE EST UNE PARTIE DE L'ESPERANCE CHRETIENNE. En effet, l'Eglise, selon l'enseignement de l'apôtre Paul (Rom. XI, 26), avec une foi indestructible et un grand désir, étend l'accès de ce peuple à la plénitude du peuple de Dieu comme le Christ l'a instauré (5).

C'est pourquoi que tous se gardent, soit dans l'enseignement catéchétique et dans la prédication de la parole de Dieu, soit dans les conversations ordinaires, de présenter le peuple juif comme UNE NATION REPROUEE, ou de dire ou faire quoi que ce soit qui puisse éloigner les esprits des juifs ; que l'on se garde en plus de ne pas imputer aux juifs, de nos jours, ce qui fut perpétré dans la passion du Christ (6).

Noire Seigneur Jésus a abondamment confirmé le fait que Dieu est le père des hommes, comme l'Ancien Testament, l'Eglise, et comme la raison elle-même, l'insinuent. Mais nous ne pouvons appeler ou prier Dieu comme le père de tous si nous refusons de nous comporter fraternellement envers certains hommes créés à l'image de Dieu. En effet, la relation de l'homme avec Dieu le père et la relation de l'homme avec les hommes ses frères, sont tellement unies entre elles que toute négation de la fraternité humaine implique ou conduit à la négation de Dieu lui-même auprès de qui il n'y a pas d'acceptation de personne (II. Par. XIX, 7 ; Rom. II, 11 ; Eph. VI, 9 ; Col. III, 25 ; I. Pie. I, 17), car le premier commandement s'entend tellement avec le second que nos fautes ne peuvent nous être remises si nous-mêmes nous ne pardonnons pas de cœur à ceux qui nous offensent. Déjà dans la loi ancienne il est dit : n'avons-nous pas tous un seul père ? Un seul Dieu ne nous a-t-il pas créés ? Pourquoi donc chacun de nous méprise-t-il son frère ? (Mal. II, 10) (7).

La même chose est affirmée plus clairement dans la Loi Nouvelle : « Celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, comment pourrait-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? » Oui, voilà le commandement que nous avons reçu de Lui : « Que celui qui aime Dieu aime aussi son frère. » (I. Jean III, 20-21) (8).

L'Eglise n'oublie pas non plus que le Christ est né selon la chair du peuple juif, que la mère du Christ, la Vierge Marie, et les apôtres, fondement et colonnes de l'Eglise, en sont nés de même (3).

L'Eglise a aussi et aura toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul au sujet des juifs : « ... à qui appartenait l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses » (Rom. IX, 4) (3).

Donc, comme les chrétiens ont reçu un si grand patrimoine de la part des juifs, ce saint concile veut favoriser et recommander tout à fait la connaissance et l'estime mutuelle de chacun, qui s'obtiennent par les études théologiques et les dialogues fraternels, et en plus qu'elle réprovoque sévèrement les injustices infligées n'importe où aux hommes, de même aussi elle déplore et condamne les haines et les MAUVAIS TRAITEMENTS (vexationem) contre les juifs (4).

Poussés par cette charité envers nos frères, considérons avec une grande attention les opinions et les doctrines qui, bien qu'elles diffèrent en beaucoup de choses renforcent un noyau de cette vérité qui illumine tout homme qui vient dans ce monde (9).

Embrassons aussi tout d'abord LES MUSULMANS qui adorent un seul Dieu personnel et qui se sont plus rapprochés de nous par le sens religieux et par de nombreuses relations de culture humaine (10).

On enlève donc la base de toute théorie ou pratique qui introduit une différence quant à la dignité humaine et aux droits qui en découlent entre un homme et un autre homme, entre une nation et une autre nation (11).

Il est donc nécessaire que tous les hommes de bon cœur, et surtout les chrétiens, S'ABSTIENNENT DE TOUTE DISCRIMINATION entre les hommes ou de tout mauvais traitement (vexation) à cause de leur race, de leur couleur, de leur condition ou de leur religion. Au contraire, le saint concile supplie ardemment les fidèles pour qu'ils aient une bonne conduite au milieu des nations » (I. Pierre II, 12), s'il est possible, pour autant qu'il est en eux qu'ils soient en paix avec tous les hommes. (Rom. XII, 18). De plus il leur prescrit d'aimer non seulement leur prochain, mais aussi leurs ennemis, s'ils pensent en avoir, de sorte qu'ils soient vraiment fils du Père qui est dans les cieux et qui fait se lever le soleil sur tous (Mat. V, 44-45) (12).

★ Suite page 8.

### Pour la lecture de ce tableau

● Le numéro placé à la fin de chaque paragraphe indique l'ordre dans lequel celui-ci se trouve placé dans le texte.

● Nous avons mis face à face les paragraphes des deux versions, uniquement lorsque celui de la seconde version se rapproche dans sa forme d'un paragraphe de la première.

● Les mots en capitales sont soulignés par nous.

★ Suite page 8.

★ Suite page 8.

★ Suite page 8.

Réunis sous l'égide de l'UNESCO

22 savants de 17 pays démontrent :

# Les thèses racistes sont en contradiction avec les données de la Science

EN 1951, l'UNESCO publia une déclaration sur la race et les différences raciales, fruit des débats d'un groupe d'anthropologues et de généticiens éminents. Cette déclaration fut un grand réajustement ; elle fut abondamment commentée, voire critiquée sur certains de ses points.

Treize ans se sont écoulés depuis. A notre époque où le progrès scientifique suit un rythme sans cesse plus rapide, cela suffit pour que soit nécessaire, surtout sur des questions aussi brûlantes, une révision des connaissances de l'humanité. C'est pourquoi l'UNESCO a décidé de réunir en 1964 un groupe d'experts entièrement renouvelé, chargé de faire le point des aspects biologiques de la question raciale. Leurs propositions sont destinées à éclairer les travaux d'une réunion plus vaste que l'UNESCO a l'intention de réunir en 1966 et qui traitera, elle, du racisme.

Les experts de 1964 venaient de tous les continents et représentaient des écoles scientifiques très diverses. Ils se sont livrés à une semaine de discussions qui ont atteint, semble-t-il, le fond des problèmes tels qu'on peut les concevoir aujourd'hui, et n'en ont laissé aucun aspect dans l'ombre. Elles ont abouti à un accord

unanime sur le texte des propositions qui sont reproduites ci-après.

Ces propositions diffèrent de la déclaration de 1951 sur plus d'un point commun, et comportent plusieurs points nouveaux. Elles partent non des différences entre les races, en tant que catégories de la classification des êtres humains, construction partiellement arbitraire, et sans cesse remaniée, des taxonomistes, mais des différences qui présentent les individus et les populations, réelles unités biologiques. Elles notent que ces différences ne portent sur rien qui soit fondamental, essentiel pour la survie de l'homme. Pour tout ce qui est spécifiquement humain, soulignent-elles, il n'y a pas de différence génétique démontrée entre les populations actuelles.

Les experts de 1964 ont tenu à mettre en lumière en quoi l'évolution de l'homme s'écarte de celle des autres êtres vivants : écarts quantitatifs dans l'action des facteurs d'évolution suite à l'intervention de facteurs sociaux, écart qualitatif dans l'apparition et le développement chez l'homme d'une évolution culturelle, basée non sur la transformation des patrimoines génétiques comme l'était jusqu'à lui toute l'évolution biologique, mais sur l'accumulation et la synthèse des connaissances et leur transmission, avec un mode d'agir et de sentir vis-à-vis de la société, par voie d'éducation et de communications entre les personnes et les générations, à l'humanité tout entière dans l'espace et le



M. JEAN HIERAUX, professeur à la Sorbonne et à l'Université Libre de Bruxelles, a assuré la direction scientifique de la conférence qui s'est tenue à Moscou en août dernier sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O. et à laquelle ont participé des biologistes, généticiens et anthropologues de 17 pays. Il présente ici la déclaration rendue publique à l'issue de cette conférence.



Entre deux séances du Congrès de Moscou, un groupe de délégués visite une exposition d'anthropologie dans la capitale soviétique. (Photo A.P.N.)

temps. Loin de la spécialisation de certaines races animales par adaptation poussée à des milieux particuliers, l'espace humaine se caractérise par une adaptabilité générale à tous les milieux, et maintient son unité dans la bienveillante diversité des individus par la mobilité et le brassage de ses constituants.

La déclaration de 1951 montrait l'inanité scientifique des thèses racistes. Les conclusions de la réunion de 1964 vont plus loin : en dépassant les traits spécifiques de l'évolution humaine, elles montrent en plus que le racisme va à contre-courant du progrès de l'humanité, même sur le plan strictement biologique.

Certes, les motivations réelles du racisme ne sont pas de nature biologique, mais économique et sociale, peut-être aussi psychologique, et il ne pourra être éradiqué qu'en agissant sur ces plans. Ses arguments explicites se placent cependant sur le plan biologique, et ce n'est pas une aide négligeable dans la lutte contre le racisme que de démontrer qu'il ne peut en rien s'appuyer sur la Science et qu'il est, par rapport à ce qui fait notre dignité d'hommes, régressif.

Jean HIERAUX.

## LA DÉCLARATION ADOPTÉE

Voici le texte de la déclaration adoptée à l'issue de la Conférence de Moscou :

LES experts dont les noms figurent ci-dessous, réunis par l'Unesco pour donner leur avis sur les aspects biologiques de la question raciale, et en particulier pour établir les éléments biologiques d'une déclaration sur la race et les préjugés raciaux prévus pour 1966 et destinés à mettre à jour et à compléter la déclaration sur la race et les différences raciales rédigée en 1951, ont marqué leur accord unanime sur les propositions qui suivent.

- 1) Tous les hommes actuels appartiennent à une même espèce, dite Homo sapiens, et sont issus d'une même souche. Quant et comment les différents groupes humains se sont diversifiés, la question reste controversée.
- 2) Des différences de constitution héréditaire et l'action du milieu sur le potentiel génétique déterminent les différences biologiques entre les êtres humains. La plupart sont dues à l'interaction de ces deux ordres de facteurs.
- 3) Chaque population humaine présente une large diversité génétique. Il n'existe pas chez l'homme, de race pure au sens de population génétiquement homogène.
- 4) Sous leur aspect moyen, il y a des différences physiques manifestes entre les populations vivant en divers points du globe. Beaucoup de ces différences ont une composante génétique.

en des différences de fréquence de certains caractères héréditaires.

5) Sur la base de traits physiques héréditaires, diverses subdivisions de l'humanité en grand-race et de celles-ci en catégories plus restreintes (les races qui sont des groupes de populations, ou éventuellement, des populations) ont été proposées. Presque toutes reconnaissent au moins trois grand-races.

La variation géographique des caractères utilisés dans les classifications raciales étant complexe et ne présentant pas de discontinuité majeure, ces classifications, quelles qu'elles soient, ne sauraient prétendre à découper l'humanité en catégories rigoureusement tranchées et, du fait de la complexité de l'histoire humaine, la place de certains groupes dans une classification raciale est difficile à établir, notamment celle de certaines populations qui occupent une position intermédiaire.

Beaucoup d'anthropologues, tout en insistant sur l'importance de la variabilité humaine, estiment que l'intérêt scientifique de ces classifications est limité, voire qu'elles présentent le danger d'inciter à des généralisations abusives.

Les différences entre individus d'une même race ou d'une même population sont souvent plus grandes que la différence des moyennes entre races ou entre populations.

Les traits distinctifs variables retenus pour caractériser une race, ou bien sont hérités indépendamment les uns des autres, ou bien présentent un degré variable d'association à l'intérieur de chaque

ractions chez la plupart des individus ne correspond-elle pas à la caractérisation typologique de la race.

6) Chez l'homme comme chez l'animal, la composition génétique de chaque population est soumise à l'action modificatrice de divers facteurs : la sélection naturelle, tendant vers une adaptation au milieu ; des mutations fortuites consistant en modifications des molécules d'acide désoxyribonucléique qui déterminent l'hérédité ; des modifications aléatoires de la fréquence des caractères héréditaires qualitatifs, la probabilité desquelles dépend de l'efficacité de la population et de la composition des unions au sein de cette population.

Certains caractères physiques ont une valeur biologique universelle et fondamentale pour la survie de l'homme, en quel milieu que ce soit. Les différences sur lesquelles se fondent les classifications raciales ne concernent pas de tels caractères. Aussi, à leur égard, on peut ou rien biologiquement parler d'une supériorité ou d'une infériorité générales de telle ou telle race.

7) L'évolution humaine présente des modalités, d'une importance capitale, qui lui sont particulières.

Le passé de l'espèce humaine, aujourd'hui répandue à la surface entière de la terre, est riche en migrations, en expansions et en retractions territoriales.

En conséquence, une adaptabilité générale aux milieux les plus variés l'emporte chez l'homme sur les adaptations à des milieux particuliers.

A l'ordre du jour de l'O.N.U. :

# L'élimination des discriminations raciales

Le mardi 10 novembre prochain (en principe) l'Assemblée Générale de l'ONU ouvrira à New York sa dix-neuvième session. Au cours de ses débats, qui dureront jusqu'en février 1965, le problème du racisme sera abordé à plusieurs reprises.

Déjà, l'an dernier, on s'en souvient, l'Assemblée générale avait adopté à l'unanimité, le 20 novembre, une importante Déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. C'est à l'étude et à la mise en œuvre des recommandations contenues dans ce document qu'était consacrée, il y a quelques mois, la 15<sup>e</sup> Journée Nationale organisée par le M.R.A.P.

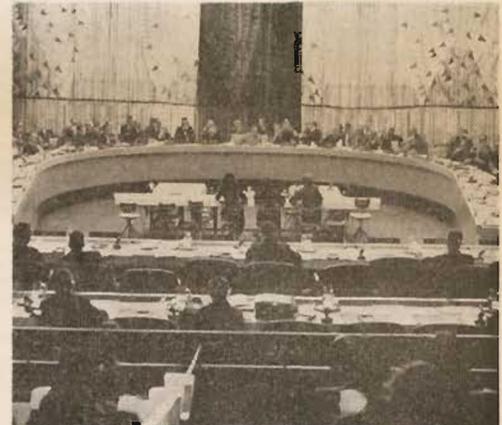
Le 30 juillet, le Conseil Economique et Social de l'ONU a approuvé une résolution sur « les mesures en vue de l'application » de cette Déclaration.

Ce texte, qui figure à l'ordre du jour de l'Assemblée générale sous le numéro 50, « invite tous les Etats ou se pratique la discrimination raciale à prendre des mesures urgentes et effectives, et notamment des mesures législatives pour appliquer la Déclaration ; prie les Etats où il existe des organisations qui encouragent la discrimination raciale ou qui y incitent de prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre et, le cas échéant, déclarer illégales ces organisations ».

Le point suivant (51) de l'ordre du jour concerne un *Projet de Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*, reprenant pour l'essentiel les termes de la Déclaration du 20 novembre 1964. Si cette Convention est adoptée, son application deviendra obligatoire pour tous les Etats signataires.

Dans l'ordre du jour abondant de la 19<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, nous notons également les points suivants :

- Les manifestations de préjugés raciaux et d'intolérance nationale et religieuse.
- Un projet de déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse.
- L'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.



Une session du Conseil Economique et Social de l'O.N.U. qui a élaboré le projet de résolution sur le racisme, soumis à l'assemblée générale.

- La politique d'apartheid du gouvernement de la République Sud-Africaine.
- La question du Sud-Ouest Africain (ancienne colonie allemande sous tutelle, depuis 1920, de la République Sud-Africaine, qui y a instauré sa politique d'apartheid).
- L'étude d'une campagne internationale pour l'alphabétisation universelle.

## Intérêt unanime pour la brochure du M.R.A.P.

L'INITIATIVE prise par le M.R.A.P. de rassembler en une brochure les différentes résolutions et déclarations des Nations Unies contre le racisme (1), a été accueillie très favorablement dans les milieux diplomatiques et politiques, de même que parmi les amis et militants de notre Mouvement qui se sont, d'ores et déjà, procuré ce document.

Les nombreuses lettres qui parviennent au M.R.A.P. à ce sujet expriment une approbation unanime.

M. D. V. Irvine, chef de la section d'éducation pour la compréhension internationale à l'U.N.E.S.C.O. affirme :

« Nous apprécions beaucoup l'intérêt que porte votre organisation aux buts de l'O.N.U. dans le domaine des droits de l'homme et dont cette publication est une nouvelle preuve. »

M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, en remerciant le M.R.A.P., souligne qu'il « a pris connaissance avec intérêt » de la brochure.

M. Jiri Hejsek, représentant permanent de la République Socialiste Tchécoslovaque aux Nations Unies écrit : « Ces textes correspondent aux sentiments et aux aspirations de notre peuple, à la politique de notre gouvernement... La délégation tchécoslovaque continuera à suivre avec sympathie vos efforts... »

« Je vous remercie beaucoup pour votre brochure que j'ai étudiée avec le plus grand intérêt », indique l'ambassadeur de Ceylan en France.

Cette brochure, écrit M. Bernard Barbey, délégué permanent de la Suisse auprès de l'U.N.E.S.C.O. « offre à notre délégation un thème de réflexion et un instrument de travail précieux ».

Mgr B. Lalande, délégué de Pax Christi déclaré : « Je ne doute pas de l'heureuse influence qu'exercera un recueil de si hautes et si

★ Suite page 12.

# LE RACISME CONDAMNÉ PAR LA SCIENCE

(Suite de la page 7)

Les progrès accomplis par l'homme, sur quelque plan que ce soit, semblent se poursuivre, depuis de nombreux millénaires, principalement — sinon uniquement — sur le plan des acquis culturels, et non sur celui des patrimoines génétiques. Cela implique une modification du rôle de la sélection naturelle chez l'homme actuel.

Du fait de la mobilité des populations humaines et des facteurs sociaux, les unions entre membres de groupes humains différents, qui tendent à effacer les différences acquises, ont joué un rôle beaucoup plus important dans l'histoire de l'espèce humaine que dans celle des espèces animales. Le passé de toute population, de toute race humaine compte de multiples mélanges, qui ont tendance à s'intensifier.

Chez l'homme les obstacles aux croisements sont de nature sociale et culturelle tout autant que géographique.

8) A toute époque, les caractéristiques héréditaires des populations humaines représentent un équilibre instable résultant des mélanges et des mécanismes de différenciation déjà cités. En tant qu'entités définies par un ensemble de traits distinctifs propres, les races humaines sont en voie de formation et de dissolution.

Les races humaines sont généralement caractérisées de façon bien moins nette que beaucoup de races animales et ne peuvent en rien être assimilées aux races d'animaux domestiques, qui résultent d'une sélection poussée à des fins particulières.

9) Il n'a jamais été établi que le métissage présente un inconvénient biologique pour l'humanité en général.

Par contre, il contribue largement au maintien des liens biologiques entre les groupes humains, donc de l'unité de l'espèce humaine dans sa diversité.

Sur le plan biologique, les implications d'un mariage dépendent de la constitution génétique individuelle des conjoints et non de leur race.

Il n'existe donc aucune justification biologique à interdire les mariages inter-raciaux, ni à les déconseiller en tant que tels.

10) L'homme, depuis son origine, dispose de moyens culturels sans cesse plus efficaces d'adaptation non génétique.

11) Les facteurs culturels qui rompent les cloisonnements sociaux et géographiques élargissent les cercles de mariage et agissent par conséquent sur la structure génétique des populations en diminuant les fluctuations aléatoires (dérive génétique).

12) En règle générale, les grand-races couvrent de vastes territoires qui englobent des peuples divers par la langue, l'économie, la culture, etc.

Aucun groupe national, religieux, géographique, linguistique ou culturel ne

constitue une race *ipso facto*; le concept de race ne met en jeu que des facteurs biologiques.

Cependant, les êtres humains qui parlent la même langue et partagent la même culture ont tendance à se marier entre eux, ce qui peut faire apparaître un certain degré de coïncidence entre traits physiques d'une part, linguistiques et culturels d'autre part. Mais on ne connaît pas de relation causale entre ceux-ci et ceux-là et rien n'autorise à attribuer les particularités culturelles à des caractéristiques du patrimoine génétique.

13) La plupart des classifications raciales de l'humanité qui ont été proposées n'incluent pas de caractères mentaux parmi leurs critères taxonomiques.

L'hérédité peut intervenir dans la variabilité que montrent les individus d'une même population dans leurs réponses à certains tests psychologiques actuellement employés.

Cependant, on n'a jamais prouvé de différence entre les patrimoines héréditaires des groupes de population en ce qui concerne ce que mesurent ces tests, tandis que l'intervention du milieu physique, culturel et social dans les différences des réponses à ces tests a été abondamment mise en lumière.

L'étude de cette question est entravée par l'extrême difficulté d'isoler l'éventuelle part de l'hérédité dans les différences moyennes observées entre les résultats des épreuves dites d'intelligence globale de populations culturellement diverses.

De même que certains grands traits anatomiques propres à l'espèce humaine, la capacité génétique d'épanouissement intellectuel relève de caractéristiques biologiques de valeur universelle, en raison de son importance pour la survie de l'espèce dans n'importe quel environnement naturel et culturel.

Les peuples de la terre semblent disposer aujourd'hui de potentialités biologiques égales d'accéder à n'importe quel niveau de civilisation. Les différences entre les réalisations des divers peuples semblent devoir s'expliquer entièrement par leur histoire culturelle.

Certaines particularités psychologiques sont parfois attribuées à tel ou tel peuple. Que de telles assertions soient ou non fondées, ces particularités ne sauraient être assignées à l'hérédité, jusqu'à preuve du contraire.

Le domaine des potentialités héréditaires en ce qui concerne l'intelligence globale et les capacités de développement culturel, pas plus que celui des caractères physiques, ne permet de justifier le concept de races « supérieures » et « inférieures ».

★

Les données biologiques ci-dessus exposées sont en contradiction flagrante avec les thèses racistes. Celles-ci ne peuvent se prévaloir en rien d'une justification scienti-

fique et c'est un devoir pour les anthropologues de s'efforcer d'empêcher que les résultats de leurs recherches ne soient déformés dans l'emploi qui pourrait en être fait à des fins non scientifiques.

Moscou, le 18 août 1964.

— M. Nigel BARNICOT, Département d'Anthropologie, University College, Londres;

— M. Jean BENOIST, Directeur du département d'Anthropologie, Université de Montréal;

— M. Tadeusz BIELICKI, Institut d'Anthropologie, Académie des Sciences de Pologne, Wrocław;

— M. A.-E. BOYO, Chef du département de Pathologie et d'Hématologie, Université de Lagos;

— M. V.-V. BUNAK, Institut d'Ethnographie, Moscou;

— M. Carleton S. COON, Conservateur du Musée de l'Université de Pennsylvanie, Philadelphia;

— M. G.-F. DEBETZ, Institut d'Ethnographie, Moscou;

— Mme ADELAI DA G. de DIAZ UNGRIA, Conservateur du Musée des Sciences Naturelles, Caracas;

— Monsieur Santiago GENOVES, Institut de Recherches Historiques, Faculté des Sciences, Université de Mexico;

— Monsieur Robert GESSAIN, Directeur du Centre de Recherches Anthropologiques, Musée de l'Homme, Paris;

— M. Jean HERNIAUX, Laboratoire d'Anthropologie, Université de Paris; Institut de Sociologie Solvay, Université Libre de Bruxelles; (Directeur scientifique de la réunion).

— M. Yaya KANE, Directeur du Centre national de Transfusion sanguine du Sénégal, Dakar;

— M. Ramakrishna MUKHERJEE, Chef de l'Institut Indien de Statistiques, Calcutta;

— M. Bernard RENSCH, Institut de zoologie, Westfälische Wilhelms-Universität, Munster;

— M. Y.-Y. ROGUINSKI, Institut d'Ethnographie, Moscou;

— M. Francisco M. SALZANO, Institut de Sciences Naturelles, Pôrto Alegre, Rio Grande do Sul (Brésil);

— M. Alf SOMMERFELT, Recteur de l'Université d'Oslo;

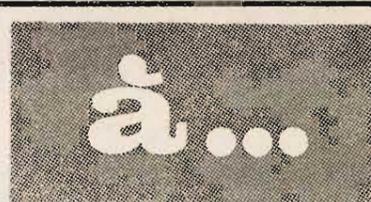
— M. James N. SPUHLER, Département d'Anthropologie à l'Université de Michigan, Ann Arbor;

— M. Hisashi SUZUKI, Département d'Anthropologie, Faculté des Sciences, Université de Tokyo;

— M. J.-A. VALSIK, Département d'Anthropologie et de Génétique, Université J. A. Komensky, Bratislava;

— M. Joseph S. WEINER, Ecole de Médecine tropicale et d'hygiène, Université de Londres;

— M. V.-P. YAKIMOV, Institut d'Anthropologie, Université de Moscou.



buenos-aires

Un député argentin, membre du Parti progressiste démocratique, a déposé un projet de loi qui, s'il est adopté par l'Assemblée argentine, frapperait de quatre ans de prison toute personne inculpée de discrimination raciale, politique ou religieuse.

casablanca

La veille de « Yom Kippour » (Grand pardon), les murs des synagogues, ainsi que certains blocs de maisons du centre de la ville, ont été recouverts de croix gammées.

Dès que le fait a été signalé à la police, des équipes d'employés municipaux ont procédé au nettoyage des murs souillés.

tel-aviv

L'organisation israélienne des anciens détenus du régime nazi s'élève violemment contre la déclaration du président du gouvernement fédéral allemand, M. Erhard, concernant la prescription des crimes hitlériens et l'activité des savants allemands en Egypte.

Elle appelle toutes les victimes du nazisme et du fascisme à se joindre à elle pour exiger que les criminels nazis soient traduits en justice en quelque lieu et à quelle date que ce soit.

tihange-les-huy

Une Université de Paix a été inaugurée solennellement à Tihange-les-Huy (Belgique). Elle est fondée par le R.P. Dominique Pire, prix Nobel de la Paix, qui insiste sur le fait que la Paix n'est pas la simple absence de guerre, le « silence des canons », mais est la création d'un climat de compréhension et de respect mutuels.

auschwitz

Au cours de son récent voyage officiel en Pologne, l'empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, a visité le camp d'Auschwitz. Sur le livre d'or du camp, il a écrit : « Auschwitz est un avertissement pour l'humanité. Je forme le vœu que de pareils crimes ne se reproduisent plus jamais sur notre globe. »

# LE CONCILE et les JUIFS

(Suite de la page 6)

gouvernement syrien ne peut admettre que ce soit une affaire purement religieuse. Nous verrons plus tard un journal égyptien critiquer l'attitude du Vatican à l'égard des juifs sur le plan politique, pensant que l'Eglise est amenée à soutenir Israël parce qu'elle épaula le bloc occidental et les Etats-Unis. De son côté, Israël se montre mécontent des modifications faites à la première déclaration, en particulier de la suppression du terme *décide*. L'Amérique elle aussi s'émue; un grand quotidien des Etats-Unis titre : « Des évêques combattent le texte sur les juifs ». Il cite le nom de ces opposants qui estiment que le nouveau texte fait du prosélytisme catholique, que la condamnation du *décide* et de l'antisémitisme est très affaiblie.

Le 25 septembre, le cardinal Bea présente son rapport sur le projet. Ce n'est pas lui le responsable des changements opérés dans la nouvelle déclaration. Sans prendre explicitement parti, il semble lui aussi regretter la suppression du mot *décide* et réfute l'accusation portée contre les juifs, en des termes que n'eût pas désavoués Jules Isaac. La crucifixion de Jésus n'est imputable « ni aux juifs de notre temps ni même à l'ensemble des juifs au temps de Jésus. Il y avait quatre millions et demi de juifs répandus dans l'empire romain et fort peu à Jérusalem. L'immense majorité du peuple a tout ignoré de la décision de mettre le Christ à mort. » Le Sanhédrin lui-même qui l'a livré n'a péché que par ignorance, et le Christ a dit « Père, pardonnez leur car ils ne savent ce qu'ils font. » En conclusion, le cardinal Bea pense que la déclaration est tout à fait nécessaire et se place hors du terrain politique sur le plan purement religieux. Il ne s'agit ni du sionisme ni de l'Etat d'Israël, mais uniquement de ceux qui pratiquent la loi

mosaïque où qu'ils se trouvent.

Il a été décidé que le 28 septembre où sera discuté le texte sur les juifs, seuls auront la parole ceux qui auront apporté 70 signatures de leurs collègues. La quasi-totalité des orateurs demande que le nouveau texte soit renforcé, regrettant parfois l'ancien.

C'est le cas de Mgr. Liénart, évêque de Lille et ami de Jules Isaac; il rappelle la parole de Pie XI : « Spirituellement, nous sommes tous des sémites. » Il demande la répartition des termes « juifs décide » pour leur faire un sort.

A son tour, le cardinal Léger signale que « nos origines sont juives » et que le peuple juif doit jouir dans la pensée chrétienne d'une dignité spéciale. Il critique des mots de la déclaration qui pouvaient apparaître comme un appel à la conversion des juifs.

Le cardinal américain Cushins estime que les catholiques se sont mal conduits envers les juifs et qu'ils furent « souvent coupables d'indifférence, parfois de crimes. » — « Il faut, dit-il, que nous sollicitons le pardon de nos fautes. » Le cardinal Koenig regrette dans la nouvelle version la disparition du terme *persecutio* et demande un retour à la première. Il réclame aussi le rétablissement de l'expression *peuple maudit* pour la condamner sans équivoque. « S'il y a, parmi les fidèles, de l'antisémitisme, c'est à cause d'une mauvaise interprétation des Ecritures. »

Même attitude chez le cardinal Meyer qui demande qu'on insiste comme dans la première version sur les malheurs des juifs à travers tous les siècles. Ainsi que Mgr. Jaeger, il souhaite que le texte ne se borne pas à parler des musulmans, mais s'étende sur toutes les religions.

Dans la même voie, Mgr. Daems veut que soient répronvés explicitement tous les homicides, pogroms, exactions et persécutions.

Voix discordantes

D'autres évêques encore s'opposent au nouveau projet, lui préférant le plus souvent la déclaration élaborée par Vatican I.

Représentant tous les patriarches orientaux, Mgr. Tappouni, patriarche d'Antioche des Syriens, réclame que la déclaration soit tout à fait abandonnée. « Nous désirons », dit-il, « éviter de graves difficultés pastorales. On dira chez nous que le Concile est pro-juif. » Les évêques habitant les pays arabes estiment que sur le plan politique toute déclaration en faveur des juifs tendra immédiatement aux yeux des Arabes un caractère politique et créera dans ces régions des difficultés supplémentaires aux chrétiens.

Mgr. Plumey (Cameroun) pense que la déclaration est insuffisante en ce qui concerne les musulmans qui croient en un Dieu unique et révérent Marie. A ses yeux, la déclaration pourrait « faire le pont entre les musulmans et les juifs. » Enfin Mgr. Hiem, évêque au Vietnam, déplore que le schéma reste muet sur les bouddhistes.

Tenant du nouveau texte, le cardinal Ruffini, archevêque de Palerme, déclare : « On ne peut pas dire que les juifs sont décide pour la bonne raison qu'on ne peut pas tuer Dieu. » Il attend des juifs qu'ils reconnaissent qu'ils ont injustement condamné le Christ et dit qu'eux aussi doivent aimer les catholiques et ne doivent pas les traiter de « goim » dont l'Ecriture dit qu'ils sont comme des bêtes.

Jusqu'à présent nous avons eu à faire à des opposants de bonne foi. Mais dès qu'il s'agit de racisme on trouve, hélas, la mauvaise foi. Au sein de l'Eglise, un groupe de pression a conservé toute son aversion à l'égard du peuple juif. Il a diffusé parmi les évêques une brochure intitulée « L'Action Judéo-Maçonnique au Concile ». Il se réclame d'un groupe

de prêtres et de religieux d'un diocèse dont deux évêques participent au Concile.

Le ton rappelle les pires moments du nazisme. Ce seraient « les juifs convertis qui essaient une fois de plus de détruire l'œuvre divine ». Sont accusés d'être les représentants du judaïsme international certains évêques qui ont accédé à un degré élevé de la hiérarchie ecclésiastique et auraient « convaincu Jean XXIII d'une manière frauduleuse de créer un secrétariat pour l'unité des chrétiens qui leur aura servi de plateforme pour lancer la propagande en faveur des juifs éternellement antichrétiens ». Mgr. Bea est nommément désigné.

Une confrontation utile

Il semble que le Concile envisage de rétablir l'ancien texte et d'en rédiger un nouveau, spécialement destiné à l'Islam. C'est peut-être la sagesse.

Quoi qu'il en soit, on peut se réjouir que la position de l'Eglise envers l'antisémitisme ait amené de nouvelles et intéressantes confrontations. Le pasteur noir américain, Luther King, l'un des dirigeants intégrationnistes les plus connus de la communauté noire aux U.S.A. s'est entretenu avec le Pape Paul VI et déclare que « le pape a tenu à préciser que lui-même personnellement et l'Eglise collectivement sont amis du peuple noir et soutiennent la cause des droits civiques aux Etats-Unis. » Il pense que dans les agglomérations urbaines du nord, où l'Eglise catholique est puissante, son influence pourrait se révéler précieuse.

Il est permis dès à présent d'espérer que l'étude de la question juive et le vote de la déclaration amèneront tous les chrétiens à repenser tous les aspects du racisme.

Nicole de BOISANGER-DUTREIL.

Quand le racisme sert à maintenir le système colonial...

# Génocide au Rwanda

Il semble que l'on ait preté jusqu'ici trop peu d'attention aux terribles massacres de populations Tutsi qui se sont produits, fin décembre 1963-début janvier 1964, sur le territoire de la République du Rwanda.

Pour comprendre la portée de ces événements, il faut se rappeler brièvement le contexte historique dans lequel ils s'inscrivent.

### Colonie allemande et tutelle belge

Le Rwanda était, avant la première guerre mondiale, une colonie allemande. Après la défaite de l'Allemagne, la tutelle de ce territoire fut confiée à la Belgique. Pendant la colonisation allemande et la tutelle belge, l'autorité des chefs Tutsi fut non seulement maintenue mais renforcée.

Et à aucun moment, pendant cette longue période (une quarantaine d'années, en ce qui concerne la Belgique seule) l'administration coloniale ne se préoccupa du déséquilibre qui existait entre la représentation des ethnies Batutsi et Bahutu au sein des différents conseils locaux.

Ce déséquilibre était un fait constant et regrettable sans doute, puisque 15 % de la population occupaient de 50 à 90 % des sièges suivant l'importance du Conseil et que les 84 % n'étaient représentés que dans une proportion allant de 50 % dans le Conseil inférieur à 10 % dans le Conseil supérieur.

L'Eglise catholique aussi, toute puissante dans ce pays, flattait et encourageait les Batutsi, en qui elle voyait les chefs naturels du peuple et les soutiens de son évangélisation.

« Les Batutsi sont de bons et beaux géants, écrivait le R.P. Van Overschelde en 1935 (1). Ces colosses constituent la classe noble du pays. Et il y a chez eux une vraie noblesse, une noblesse impressionnante faite de dignité et aussi d'apparat. »

Et Monseigneur Léon Classe, vicaire apostolique du Rwanda, résumait ainsi le développement de l'évangélisation dans ce pays si prometteur (2) :

« Autrefois, l'excellent major De Clerck,

auquel pendant plus de quarante ans elles n'avaient pas jugé nécessaire d'apporter une solution. Que s'était-il passé ?

Des jeunes gens, en majorité Batutsi, étaient venus étudier en Europe et particulièrement en Belgique. Ils y avaient rencontré d'autres étudiants africains dont les pays étaient soit déjà libérés, soit en lutte pour obtenir leur libération.

Ils rentrèrent au pays décidés à réclamer l'indépendance de leur Rwanda. Ils firent partager leurs vues par le Souverain du pays, le roi Mutara, qui devait malheureusement mourir au début du mouvement et à qui allait succéder son jeune frère Kigeri V, à qui l'administration ne laisserait pas le temps de consolider son autorité.

Voyant que les hommes, dont ils avaient affirmé le pouvoir, étaient les premiers à réclamer leur indépendance et la fin de la tutelle, l'administration coloniale et le haut-clergé suscitèrent véritablement le mouvement de revendication des Bahutu et créèrent, de toutes pièces, un parti à base uniquement raciale, le *Parmehutu*,

importants, que se déroulèrent les élections qui donnèrent une importante majorité au parti *Parmehutu* que l'administration avait favorisé au détriment des autres formations par tous les moyens, en finançant sa campagne électorale, par exemple, en officialisant pratiquement ses meetings alors qu'elle interdisait ceux de l'*Unar*...

Pour assurer ce succès, l'on avait fait jouer des ressorts racistes, extrêmement dangereux, présentant les Tutsi, en général, comme les ennemis à combattre, sans se soucier du fait que seuls quelques centaines de Tutsi étaient des « possédants » et que l'immense majorité des Tutsi n'étaient pas plus riches que les Hutu et qu'ils étaient, au même titre qu'eux, les victimes d'une exploitation sociale.

Toujours est-il que, lorsque des attentats furent commis contre deux leaders du *Parmehutu*, ce fut le prétexte choisi, par toutes les bandes fanatisées par les slogans racistes de ce parti, pour se livrer à de véritables massacres de Tutsi, incendies de hutte, etc...

C'est dès ce moment que des dizaines de milliers de Tutsi (150.000 avant les derniers événements) cherchèrent refuge dans les pays voisins du Rwanda, certains en emmenant leurs troupeaux, la plupart sans rien emporter du tout. L'on sait que ces nombreux réfugiés posent des problèmes de toutes sortes dans les pays qui les ont accueillis, notamment au Burundi, et que l'on s'efforce, vainement jusqu'ici, d'y trouver des solutions sur le plan social, économique, humain.

L'administration belge installa dès lors, avec la complicité du représentant de l'O.N.U., M. Dorsinville, un gouvernement *Parmehutu* à la tête du pays. Il est impossible d'exposer, dans le cadre de cette communication, le détail des manœuvres qui aboutirent à ce résultat.

Un moment, une commission de l'O.N.U. chercha à imposer une réconciliation et obtint des dirigeants *Parmehutu* que deux ministres nationalistes de l'*Unar* soient incorporés dans leur gouvernement. Les dirigeants *Parmehutu* semblent n'avoir accepté cette solution que pour donner confiance à des leaders nationalistes qui, rentrés au pays, étaient plus faciles à contrôler et à abattre.

Après quelques mois, les deux ministres *Unar* furent révoqués. Ils ont d'ailleurs été assassinés, tous les deux, au cours des derniers massacres, en même temps que de nombreux autres leaders nationalistes qui, mis en confiance, étaient rentrés au pays et s'étaient mis au service du gouvernement.

L'on en arrive ainsi aux derniers événements qui sont l'objet de cet exposé.

### TOUS les Tutsi...

Depuis qu'en 1962, un émigré Tutsi rentrant clandestinement au Rwanda avait été trouvé porteur d'une photographie prise au Caire et le représentant en compagnie de citoyens russes, le gouvernement Kayibanda avait accrédité le mythe officiel suivant lequel tout Tutsi, de l'intérieur comme de l'extérieur, devait être considéré comme un ennemi de la République, un communiste en puissance.

Le racisme, ainsi, trouvait une justification supplémentaire dans l'anticommunisme proclamé doctrine officielle du Rwanda entièrement dominé par des catholiques fanatiques étroitement liés aux missions.

C'est ainsi que tout récemment encore, les ambassadeurs présents à Kigali et qui, au plus fort des massacres, avaient consenti à faire une démarche humanitaire auprès du président Kayibanda, furent, malgré plusieurs tentatives, dans l'impossibilité de le rencontrer en dehors de la présence de l'évêque Perraudin, sans lequel il ne fait pas un pas, il ne dit pas un mot.

Les derniers et terribles massacres survenus fin décembre 1963 et début janvier 1964, eurent comme prétexte un raid effectué dans une région frontrière, par quelques dizaines d'exilés Tutsi — une quarantaine d'après l'évaluation la plus sûre.

Cette « invasion » d'hommes armés d'arcs et de flèches ne mit évidemment, à aucun moment, en péril la sécurité du Rwanda. Ces malheureux furent repoussés au delà de la frontière après un seul engagement avec l'armée rwandaise, encadrée par des militaires belges, engagement au cours duquel un seul soldat de la garde nationale fut blessé.

Cette incursion n'en donna pas moins naissance à de véritables massacres généralisés.

Plusieurs témoins (dont le plus important est M. Vuillemain (6), expert de l'Unesco au Rwanda, qui a d'ailleurs donné sa démission parce qu'il ne voulait pas continuer à travailler pour un gouvernement qui favorisait de tels crimes), plusieurs témoins ont décrit la manière dont se déroulèrent les massacres.

Les bandes de tueurs du *Parmehutu* parcouraient les collines, armées de bâtons cloutés, de lances, de massues. Parfois ces bandes étaient commandées par des



M<sup>r</sup> Jules CHOMÉ, avocat au Barreau de Bruxelles

policiers. Elles s'emparaient des Tutsi et les frappaient à mort, la plupart du temps, sans épargner les femmes et les enfants. Du 24 au 30 décembre 1963, dans une seule préfecture, celle de Gikongoro, il y eut certainement de 8 à 9.000 victimes et très probablement de 13 à 14.000.

Des familles entières furent jetées dans la rivière après avoir été déshabillées. Certains témoins virent les corps descendre la rivière. Des hommes furent martyrisés avant d'être tués. L'on sait que les Tutsi sont souvent de stature plus grande que les Hutu. Dans de nombreux cas, on coupait les pieds de ces malheureux avant de les laisser mourir, pour les rendre ainsi « plus petits », ce qui montre bien le caractère purement racial des crimes auxquels on a conduit des bandes fanatisées.

A Nyamata, le village des réfugiés, comptant 7.000 personnes a été bombardé au mortier et rasé. On ne compterait que 200 rescapés environ (7).

### 30.000 victimes ?

Dans certains cas, des ministres étaient sur place au moment des pogroms et les encourageaient. Dans d'autres cas les ministres s'opposaient à ce que les missions accueillent des réfugiés et exigeaient le retour de ceux-ci dans leurs villages, où les tueurs les attendaient pour les abattre. Le gouvernement fit placer des gendarmes sur les routes, pour empêcher la fuite des Tutsi.

Il lança à la radio un communiqué interdisant d'héberger quiconque.

Le Ministre de l'Agriculture, lui-même, le 4 janvier 1964, après avoir vainement essayé d'imposer à quelques missionnaires courageux de chasser les centaines de réfugiés qu'ils avaient accueillis au cours de ces journées de terreur, décida de les réduire par la faim et fit placer un cordon de police, autour de la mission, pour empêcher qu'on y fasse parvenir des vivres.

Le 14 janvier, il réussit enfin par la force, en compagnie d'une escorte de policiers, à chasser les réfugiés de la mission, même les blessés. Nul ne sait ce qu'ils sont devenus depuis. Dans la préfecture de Cyangugu, 180 Tutsi arrêtés et amenés en camions sont mitraillés à bout portant. Le gouvernement rwandais ne peut sérieusement contester sa responsabilité dans ces massacres. Il n'a rien fait pour les empêcher et les a certainement encouragés et facilités, en empêchant l'hébergement des fuyards.

Bien plus, il a organisé lui-même l'extermination des leaders de l'opposition, jetés en prison et fusillés, le jour même, sous prétexte qu'ils auraient eu des intelligences avec le Mwami et avec les leaders de l'émigration.

Le secrétaire de l'*Unar*, M. Michel Rwagasana, les deux membres de l'*Unar* qui furent ministres du cabinet de coalition MM. Afrika Etienne et Ncogoqz Xavier, le président et le secrétaire général du Rader, parti nationaliste très modéré, MM. Bwanakweri Prosper et Ndazaro Lazare, un journaliste, rédacteur de « l'Unité », organe de l'*Unar* jusqu'à son interdiction, MM. Mprikanyi Thadée, des députés, des militants, etc... furent ainsi supprimés sans procès.

(SUITE PAGE 11.)

(1) Dans la revue des Pères Blancs « Grands Lacs », du 1<sup>er</sup> mars 1935.  
(2) Dans le même numéro spécial de « Grands Lacs ».  
(3) On sait que ce rêve est réalisé. Le Rwanda est aujourd'hui non pas un royaume mais une vraie « république chrétienne ».  
(4) Tous Tutsi à cette époque.  
(5) Notre livre « Le Drame de Lulua-bourg » a raconté la genèse de cette tragédie.  
(6) Le « Monde » du 4 février 1964.  
(7) « Jeune Afrique » du 17 février 1964.

par Jules CHOMÉ

dirigé par un homme des Pères Blancs, M. Grégoire Kayibanda, rédacteur au journal des missionnaires et président de la Légion de Marie.

Le mot d'ordre était évidemment de retarder l'indépendance jusqu'au moment où les partis Bahutu auraient renversé la suprématie des Batutsi. C'était l'application du vieil adage : « Diviser pour régner » dont le conflit entre les Baluba et les Lulua au Kasai avait été, récemment, une première illustration (5).

Les nationalistes avaient constitué le parti de l'Union Nationale Rwandaise — *Unar* — qui était interracial ; son président et son vice-président par exemple, étaient des Bahutu, de même que son secrétaire général assassiné au cours des derniers massacres.

Le programme de ce parti était progres-



Ce document dramatique n'a jamais été publié. Il s'agit de la photo de l'exécution d'un des dirigeants Tutsi, évoquée dans cet article. (Documentation de la revue « Remarques Congolaises et Africaines », de Bruxelles.)

notre premier président du Rwanda, rêvait pour ce pays, d'un royaume chrétien. Ce rêve d'un vrai chef, qui avait compris le Rwanda et s'était acquis l'estime de tous, paraît en bonne voie de réalisation » (3).

« Un autre élément de succès de première valeur — il n'est que juste de le reconnaître — est venu faciliter la tâche si laborieuse et écrasante des missionnaires au Rwanda : l'occupation belge. L'autorité, innée en ce pays, a été effermie et réglée.

« Au Rwanda, depuis quelques années, le roi catéchumène et les chefs chrétiens sont l'une des grandes forces de la mission. « Ce fait est reconnu par tous.

« Que dire... des 1.250 chefs du Rwanda (4) dont quatre-vingt-dix pour cent sont chrétiens ou catéchumènes? Plus intelligents que la masse, leur savoir-faire et leur exemple ne peuvent qu'entraîner la foule. L'élite du Rwanda paraît avoir pris définitivement le chemin de l'Eglise. »

\* \*

### Indépendance et problème racial

C'est au moment où il fut question de l'indépendance du Rwanda, que l'administration coloniale et l'Eglise catholique modifièrent radicalement leur politique et découvrirent brusquement un problème social

siste. Il préconisait l'union de tous les Banyarwanda de bonne volonté sans distinction ethnique, sociale ou religieuse, en vue de conduire le Rwanda, sans heurts, mais aussi sans faiblesse, vers sa pleine émancipation politique, économique, sociale et culturelle.

### Répression et fanatisme

L'administration coloniale allait immédiatement exercer sa répression contre ce parti. Dès sa première manifestation publique, des chefs de territoire qui y avaient participé, étaient frappés de peines disciplinaires, alors que l'administration allait bientôt confier presque tous les postes de chef à des dirigeants du parti racial : le *Parmehutu*. L'on faisait au parti *Unar* le double reproche — qui constituait d'ailleurs une double calomnie — d'être un parti féodal ayant pour but d'établir la tyrannie des Tutsi et d'être dirigé par des communistes, sans se soucier de la contradiction entre les deux griefs.

La répression contre le parti nationaliste *Unar* s'accrut en même temps que le soutien au parti racial *Parmehutu* se développait. Les principaux dirigeants de l'*Unar* furent arrêtés ou contraints à l'exil. Le roi lui-même, obligé de s'exiler après le premier massacre de Tutsi, fut empêché de rentrer dans son pays et c'est en son absence, et en l'absence des leaders nationalistes les plus

# LA VIE DU M. R. A. P.

## La campagne des BONS DE SOUTIEN

Répondant à l'appel du M.R.A.P., de nombreux amis ont réglé ces dernières semaines les carnets des Bons de Soutien qui leur avaient été envoyés. Qu'ils soient chaleureusement remerciés, à la fois pour leurs versements, et pour les mots amicaux qu'ils y joignent si souvent, et qui constituent pour le Bureau national de très précieux encouragements.

Rappelons que les talons des Bons de Soutien donneront lieu à un tirage, le dimanche soir 22 novembre, au cours du grand Gala antiraciste de la salle Pleyel. De nombreux cadeaux seront répartis entre les souscripteurs, dont le plus important est un bon d'achat de 500.000 anciens francs au Bazar de l'Hôtel de Ville.

★

## Les commissions ont repris leurs activités

Les différentes commissions du MRAP ont repris leurs activités, interrompues par les vacances.

La commission culturelle a examiné les mesures à prendre pour multiplier les conférences, les soirées cinématographiques, les expositions.

La commission juridique s'est préoccupée du développement de notre campagne pour l'adoption des propositions de lois antiracistes élaborées par le M.R.A.P., ainsi que de diverses poursuites judiciaires en cours.

La commission des sociétés et organisations juives affiliées au M.R.A.P. a étudié les moyens propres à coordonner les activités de celles-ci, dans le domaine antiraciste, avec celles de notre Mouvement. Des dispositions ont été prises en vue d'une action soutenue contre la prescription des crimes nazis.

Le comité de la région parisienne s'est attaché à mettre sur pied une série de réunions et diverses manifestations antiracistes.

Le comité de gestion a tenu deux réunions consacrées à la campagne des Bons de Soutien et à la préparation du Gala du 22 novembre.

★

## Conférences et réunions

● **LA PROJECTION** de « One potato, two potato » pour nos amis parisiens a remporté un vif succès, le dimanche matin 4 octobre, au cinéma « Le Biarritz ». En raison du grand nombre des participants, plusieurs dizaines de personnes n'ont hélas ! pas pu entrer dans la salle. Le film a été présenté par Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P.

● **A LILLE**, Roger Maria a présenté pour les amis du M.R.A.P. une conférence sur le racisme anti-algérien en France. Un intéressant débat a suivi, auquel ont participé, notamment, des représentants de l'Amicale des Algériens en France.

● **LE COMITÉ DU IX<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT** et le comité des lycéens du M.R.A.P. organisent, le dimanche 18 octobre, à 10 heures, au « Studio 43 », 43, faubourg Montmartre, une projection du film « La Chaîne ». Le débat qui suivra sera animé par Charles Palant.

● **A BORDEAUX**, le mercredi 21 octobre, première, sous l'égide du M.R.A.P., du film « One potato, two potato », au cinéma « L'Intendance ».

● **A CHAMPIGNY**, le vendredi 30 octobre, le jeune et dynamique comité local du M.R.A.P., présente, salle des Loisirs, le film de Christian-Jaque « Si tous les gars du monde ». La soirée sera présidée par le général Le Corguillé, assisté de Mmes G. Barillet, C. Guyomarch, MM. Cazabat, Chauvin, Foucard, Guyard, Kergoat, Melchior, Morice, Rouchy, Sosna et Talamoni. Une allocution sera prononcée par Roger Maria, membre du Bureau National du M.R.A.P.

● **A LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE PAU**, le 13 novembre, présentation, par Roger Maria, du très beau film d'André Wajda, « Samson ».

● **A CAEN**, « Samson » sera présenté, au cours d'une soirée de gala, le 17 novembre, par le professeur Marc-André Bloch, membre du Conseil National du M.R.A.P.

## C'EST TROP !

Une illustration nouvelle pour l'article : « Le mythe du Gitan illustré et combattu » paru dans le numéro 226 de *Droit et Liberté*, si toutefois elle est utile.

Dans un livre de lectures pour le cours élémentaire « Avec l'oiseau bleu », paru à la librairie Istra, nous pouvons trouver à la page 114-115 l'histoire d'un âne dont les bohémiens s'emparent.

Cet âne lui-même dit : « Mes voleurs exerçaient tous les métiers sans oublier celui de maraudeur... ». Il se lie d'amitié avec un enfant qui a également été volé par les bohémiens. « Hélas ! le lendemain je fus réveillé en sursaut par un grand coup de pied dans le flanc... »

Toutefois le texte ne suffit pas.

Alors nous expliquons. Des maraudeurs : des gens qui volent des fruits et des légumes dans les jardins.

Puis nous réfléchissons. Les bohémiens sont méchants ; que font-ils à Jacquot ?

Le racisme ainsi présenté aux enfants d'un cours élémentaire (7 à 10 ans) est certainement des plus nocifs et par la suite des plus dangereux parce qu'inconscient. C'est le premier qui agit ! C'est le premier à désarticuler !

Une seule lecture de ce genre dans un seul livre, c'est trop.

En souhaitant que ce livre n'ait que l'audience qu'il mérite (les rebuts), recevez l'expression de mes sentiments amicaux.

M. DUGUEPEROUX  
Paris-XVII<sup>e</sup>.

## LES ECOLES CATHOLIQUES DE LA GUADELOUPE

J'ai reçu récemment un exemplaire de votre journal « Droit et Liberté » du 15 juillet dernier.

Je suis pleinement et de tout cœur, comme évêque catholique et comme évêque des Antilles, à la propagande antiraciste que mène votre journal. Je veux cependant souligner à votre intention une erreur importante qui s'est glissée dans les colonnes de ce numéro du 15 juillet à la page 7 dans l'article de M. Armand Loca, « Nous les Antillais ».

Il est indispensable que les témoignages que vous apportez soient irrécusables. C'est pourquoi je proteste contre les allégations de ce correspondant qui atteignent nos écoles catholiques, alors que nous prenons tant de soin, dans ce pays où se posent des problèmes délicats, à demeurer fidèles aux principes de l'Eglise.

Le dit article prétend, entre autres : « A Pointe-à-Pitre, par

(Suite de la page 4)

peut-être votre unique chance de vivre intelligemment et d'aimer avec lucidité et alors d'être aimé pour cet effort motivé par l'amour — même si ce mariage — entendez-moi bien — doit finalement se révéler non-viable, car, dans ce cas, cela ne fera jamais qu'un mariage raté de plus et ce n'est pas une exclusivité des mariages Blanche-Noir ; regardez donc autour de vous...

VOUS-même reconnaissez le sérieux des raisons de votre fille qui, au début, tout en s'attachant au jeune Noir, n'en a pas moins tenu compte qu'il était noir et elle blanche : « Mais le travail en commun, l'identité des goûts, d'opinions, de culture ont effacé le « reste ». Ne sont-ce pas là, pour un père, de suffisants motifs de satisfaction, d'autant plus que la jeune fille apparaît comme très réfléchie, comme ayant le sens de ses responsabilités devant la vie.

Certes beaucoup plus que ce père qui écrit : « Lorsqu'il contemple la cathédrale de Chartres, je ne peux pas imaginer que la vue d'un vitrail ou d'une antique sculpture leur parlera (aux Noirs d'Afrique) comme elle me parle à moi qui suis du pays de Descartes ».

# Dans notre courtoisie...

exemple, dans une école religieuse, on n'accepte les enfants qu'à partir d'une certaine couleur de peau ».

Jamais, d'aucune façon, cette question de couleur n'est entrée en ligne de compte pour l'admission d'un enfant. Je vous donne simplement quelques chiffres à titre de précision.

— *Pointe-à-Pitre*, Externat des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny : 394 élèves blanches, 358 élèves de couleur.

— *Pointe-à-Pitre*, Ecole Ste-Marie : 32 élèves blanches, 464 élèves de couleur.

— *Versailles*, 177 élèves blanches, 572 élèves de couleur.

— *Saint-Claude*, 50 élèves blanches, 186 élèves de couleur.

Monseigneur GAY,  
archevêque  
de La Guadeloupe.

## AVEC ENTHOUSIASME...

C'est avec enthousiasme que je désire participer à votre campagne antiraciste. J'ai suivi dans tous leurs détails les manifestations noires aux U.S.A.

Je n'ai pas vu *Kriss Romani*. Mais je sais de quoi traite le film, j'ai été témoin de ces choses à Lille, près de chez moi. J'aime beaucoup les Noirs, les Gitans, les étrangers... Je cherchais un mouvement pour me joindre à lui, contre le racisme. Beaucoup de mes camarades le désirent aussi.

Je viens d'avoir 16 ans. Je suis en classe de seconde (dans l'enseignement secondaire). C'est entre deux devoirs pressants que j'écris ces lignes et je vous demanderai de bien vouloir m'excuser cette écriture qui, assurément, n'est pas ma plus belle. Mais ce n'est pas l'écriture de quelqu'un qui reflète son véritable état de cœur. Je brûle de connaître ce Mouvement généreux et capital dans un monde où le progrès de la science et le progrès psychologique n'a pas encore fait réfléchir les hommes sur le terrible problème du racisme.

J.-J. SROCKI  
(Lille).

## CONCURRENCE AU « PILORI » ?

Suivant l'avis de plusieurs critiques, j'ai été voir, au cinéma, le film *Méfiez-vous Mesdames*, d'André Hunebelle.

J'ai été douloureusement choqué par le nom et l'accent donné par le réalisateur à un personnage secondaire : il s'agit d'un usurier recéleur emprisonné, nommé évidemment Abramsky et affublé d'un accent « vilainement juif ».

Je pense que dans notre République libérale autant que

laïque, une censure aurait ici de quoi s'employer.

En tout cas, je souhaite que vous rappeliez à Monsieur, si j'ose dire, Hunebelle?... que nous ne sommes plus en 1942 et qu'il a bien peu d'esprit s'il ne trouve, pour ses films, que les plaisanteries du défunt « Pilori ».

R. GEISMAR,  
(Neuilly-sur-Seine)

## TELEMENT CLAIR...

Ainsi que mon nom l'indique, je suis d'origine juive, par mon père : mais, élevée dans la religion catholique — religion de ma mère — j'ai suivi dans mon enfance assidûment le catéchisme, et très longtemps écouté les enseignements de l'Eglise catholique.

On accuse les juifs d'avoir crucifié Jésus ? Réponse en deux arguments qui me paraissent d'une évidence, d'une logique irréfutable.

1) Les religions chrétiennes (catholique et protestante) sont basées tout entières sur cet article de foi fondamental : « Jésus est Dieu qui a voulu se faire homme, a voulu souffrir, a voulu être crucifié pour sauver l'humanité ». On nous enseigne au catéchisme : « Ce sont nos péchés, à nous tous, qui ont crucifié Jésus. Ainsi il l'a voulu. Ainsi l'a voulu Dieu le Père ».

Alors ? Alors : ceux qui rendent les juifs responsables et coupables de la mort de Jésus sont des ignares en catéchisme, qui ignorent la base même de la doctrine chrétienne.

2) (Comme si mon premier argument n'existait pas.) Ce sont les juifs qui ont crucifié Jésus, dit-on ?

Hé, sans doute, ce ne sont ni les Chinois, ni les Espagnols, ni les Anglais. Comment les Chinois, les Espagnols, les Anglais, les Français, les Allemands, les Japonais... etc., auraient-ils pu crucifier Jésus à Jérusalem, en l'an 33, de notre ère ?

Pourquoi des juifs ? parce que Jésus a choisi de s'incarner juif au milieu du peuple juif, non Français en France, ni Chinois en Chine.

Lorsque, toute petite fille, j'entendais enseigner au catéchisme : « Les juifs ont crié : « Crucifiez-le », je comprenais : « Les gens ont crié « Crucifiez-le ».

Tous les hommes (et les femmes) qui ont joué un rôle autour de Jésus étaient de ce peuple : sa mère, ses apôtres, ses disciples... etc.

Il est triste d'être obligé d'entrer dans ces considérations, alors qu'à tous les hommes éclairés (dont tous les antiracistes), il apparaît tellement clair que TOUS LES HOMMES SONT DES FRERES ! Mais il semble que ce soit encore nécessaire...

Germaine ASCHKINASI  
Paris-XX<sup>e</sup>.

## BANNIR LA HAINE RACISTE ET SES SOURNOISES INTENTIONS

...De nos jours, le racisme est encore présent ou se manifeste à l'état latent.

Je me permets de vous citer un texte récent, tiré de *Lectures Pour Tous* (...) N° 122 de février 64, page 48. Dans un article signé Maurice Quayne l'on peut lire :

« La mort de chaque hérisson, tué par les voitures, les gitans ou les imbéciles, laisse champ libre aux milliers d'êtres nuisibles qu'il aurait exterminés... »

Il ressort de ce texte naturaliste anodin, une certaine complaisance à charger dans l'esprit du lecteur moyen, la dose de racisme qu'il peut y avoir. Et ceci n'est qu'un exemple. Chaque jour, à chaque minute, nous devons forger le monde libre de demain d'où la haine raciste et ses sournoises intentions seront bannies.

Jean-Claude MOUCHERAT,  
Paris (XV<sup>e</sup>).

## UN PETIT FAIT

Je voudrais vous signaler un petit fait divers, sans importance aux yeux de beaucoup de gens, mais qui m'a beaucoup indigné.

Je revenais de Toulouse, par le train, en septembre 1964, le 15 pour être précise. Dans le compartiment, il y avait deux jeunes filles et une dame, mère d'une des filles. A ce que j'ai compris, elles regagnaient Paris après des vacances passées à Béziers (si ma mémoire est bien fidèle...). Nous fûmes ensemble jusqu'à une petite gare du Midi. Une troupe de vendeurs espagnols montèrent et voulurent occuper les places vides. Ils installèrent leurs bagages.

Je rangeai mon sac afin de permettre à un de ces hommes de s'asseoir. La dame parisienne refusa de descendre son sac de dessus la banquette et certains vendeurs durent rester dans le couloir. Heureusement pour eux, ils descendirent à la prochaine gare. Très satisfaite, la dame garda beaucoup de place et fut très à l'aise pour rire après le départ des jeunes Espagnols.

Je suis sûre que cette dame, se moquant de l'accent et de la nationalité de ces hommes, n'hésite pas à aller se faire brunir sur quelque plage de leur pays.

Je tenais à vous signaler ce fait regrettable envers des gens qui viennent aider les viticulteurs du Midi.

Mille P. DESCOMBES,  
Villefranche (Rhône).

# « Ma fille veut épouser un Noir »

O Descartes, malheureux Descartes, que de raisonnements pré-logiques comme celui-là, d'âneries de quatre sous, de fausses dialectiques, d'innombrables Français à tête creuse ne t'ont-ils pas mis sur les épaules ! Et je parie que ce Monsieur n'a même pas lu, encore moins relu, « Le Discours de la Méthode ». Et je parie que son futur gendre en a encore en mémoire des pages entières, vraisemblablement bien assimilées. Et cette histoire de vitrail, est-ce assez sombremenent obtus ? Combien de Français bien Français, même à deux cents mètres à la ronde de la cathédrale de Chartres elle-même, ont su voir avec les yeux d'une intelligence véritable tel vitrail dont le symbolisme très compliqué demande des heures d'explications attentives. Et j'ajoute qu'il faudrait avoir perdu tout sens humain élémentaire pour faire reproche de leur ignorance à ces Français que j'évoque « à deux cents mètres à la ronde » : ils ont reçu l'éducation et les moyens d'accès à la culture que notre société a bien voulu leur donner. Nous, cela dit, nous savons qu'il y aura de plus en plus de Français, et d'étrangers, y compris des Noirs, pour comprendre de mieux en mieux la signification des vitraux de la cathédrale de Chartres.

... Et aussi les merveilles expressives de la petite statuette d'ancêtre Bamiléké que j'ai là dans ma collection, à côté de mon bureau, et cette prodigieuse récade de l'Angola représentant une sévère et gracieuse jeune reine avec ses deux petits seins pointus, et ce harpon du Niger d'une pure beauté étroitement liée à sa fonction utile, et cet étrange personnage de pierre Kissidougou (Guinée), qui semble avoir gardé un souvenir comme explosif de dynamisme intérieur de la très lointaine Atlantide. Moi, Monsieur, je vis avec ces objets — et pas mal d'autres — et je reste muet d'admiration et de timidité devant la charge de civilisation pas tellement différente de l'esprit secret des constructeurs de cathédrales — dont ils sont les signes éclatants.

Je conclus : faites votre autocritique et aidez vos enfants — et vos petits enfants —, car ils auront besoin d'être aidés. En tout cas, c'est vrai que ce genre de mariage, dans notre monde d'aujourd'hui, ne va pas sans heurts, qu'il faut prévoir des crises, des hostilités. Mais comme l'a dit Confucius, qui fait bon ménage, je vous assure, avec Descartes : « Les chemins faciles ne mènent nulle part ».

# Les relations raciales en Amérique Latine

Le terme d'Amérique Latine est-il bien valable et ne devrait-on pas parler plutôt d'une Amérique métisse ? Car les conquérants blancs, espagnols ou portugais, se sont mêlés avec les Indiennes d'abord, puis avec les Africaines amenées comme esclaves dans le nouveau monde, et se sont multipliés en petits métis, mulâtres, ou zambos.

Certes, en gros, on peut distinguer une Amérique blanche, celle qui comprend l'Argentine, l'Uruguay et le Chili (encore le Chili a-t-il 10 % d'indiens et 60 % de métis) — une Amérique indienne, avec la Bolivie ou dont les descendants des Aymara et Quechua, l'équateur qui a 45 % d'indiens, le Pérou qui en a 40 %, la Colombie, le Paraguay, ou même chez les métis, la culture guarani reste très forte — une Amérique noire enfin, qui comprend la plupart des Antilles et une partie du Brésil. Mais il ne s'agit que d'une tendance générale; en fait, dans presque tous ces pays, à de rares exceptions près, ce sont les métis des trois races, blanche, noire et « rouge » qui dominent.

Il faut ajouter qu'après la suppression du travail servile, on a fait appel, pour remplacer les noirs dans les plantations qu'ils avaient désertées, à des « jaunes », paysans de l'Inde, coolies chinois, indonésiens, japonais. Mais alors que les Indiens et les Africains se sont unis aux Européens et à leurs descendants, les Asiatiques forment en général des kystes ethniques, aussi bien à la Martinique qu'au Brésil, et là où ils sont particulièrement nombreux, comme dans la Guyane anglaise, où ils sont 170.000 contre 100.000 noirs, une véritable guerre de races s'est déclarée, dont les journaux nous apportent de temps en temps les rumeurs dramatiques. Le métissage au contraire, en créant entre les races pures comme une espèce de tampon, toute une classe intermédiaire, a empêché les frictions de prendre des formes trop violentes et c'est pourquoi on a pu si souvent dire de l'Amérique latine qu'elle était la terre de « la démocratie raciale ».

Mais il faut s'entendre sur le sens de ce terme. Il n'a de valeur que par opposition à l'Amérique anglo-saxonne. Il signifie qu'il n'y a pas de barrière de couleur, de ségrégation institutionnalisée, que tous les citoyens de ces pays métis, quelle que soit la couleur de leur peau, ont les mêmes droits théoriques; enfin, alors qu'il n'existe pas de miscégenation entre les races aux Etats-Unis, le processus du métissage se continue en Amérique latine. Le système des « castes » fermées et séparées cesse à partir du Mexique et nous avons alors des sociétés de classes multiraciales; ce qui ne veut malheureusement pas dire que, dans les faits, chaque classe comprend des représentants des trois races constitutives selon leur pourcentage dans la population globale. Ce serait possible en droit; un proverbe brésilien dit : « Un nègre riche est un blanc, un blanc pauvre est un nègre ». Mais tandis qu'aux Etats Unis, chaque caste, blanche ou noire, est divisée elle-même en trois classes, haute,

moyenne et basse (avec un décalage des revenus en allant des blancs aux noirs), ici au contraire la division des races coïncide avec celle des classes.

Nous avons au bas de la hiérarchie sociale une classe basse, misérable, analphabète, composée presque uniquement d'indiens ou de noirs foncés, travaillant dans les campagnes la terre de leurs maîtres blancs en échange d'un morceau de terrain qu'ils cultivent pour vivre, mais qui ne leur appartient pas, et qui, dans les villes, constituent un sous-proletariat de demi-chômeurs, — puis une classe moyenne, composée surtout de métis, — et enfin une très petite classe haute, qui tient les leviers de commande politique et économique, et qui est composée de blancs purs. Ainsi la lutte des races se transforme en lutte des classes, ce qui enlève à sa gravité, mais comme les classes s'identifient aux races, les préjugés de couleur, hérités du temps de la conquête ou du temps de l'esclavage, se maintiennent. Il n'y a pas, croyons-nous, de véritable démocratie raciale sans une authentique démocratie politique.

Le problème numéro 1 de l'Amérique latine est celui de son développement, économique et social, qui permettra d'arracher les masses indiennes ou noires à leur misère, de les alphabétiser, et de leur rendre possible une mobilité verticale ascendante qui leur est actuellement refusée.

**M**AIS ce développement est commencé dans bien des pays et on s'aperçoit alors qu'il soulève des questions du point de vue de la coexistence pacifique entre les races. On a pu distinguer deux grands types de relations interraciales, le type concurrentiel, dans les pays urbanisés et industrialisés — le type paternaliste dans les pays ruraux, latins et catholiques.

Si les relations sont plus douces en Amérique latine, c'est que l'Indien ou le Noir n'est, nulle part, un concurrent dangereux pour le blanc, « il reste à sa place », qui est la plus basse; le paternalisme, en intensifiant les relations affectives, par exemple entre maîtres blancs et « clients » noirs, loin d'aider les noirs à monter, les a encouragés à rester dans leur infériorité, à s'en contenter, à la trouver « bonne » pour eux.

Mais dans les grandes cités, où l'industrie se développe, où la possibilité de s'instruire présente plus de facilités aux classes basses, alors le Noir commence à devenir un concurrent sur le marché du travail, en attendant le jour, plus lointain, où il le deviendra aussi sur le marché des professions libérales. Le blanc est dans ce cas amené à défendre sa position, désormais menacée. La ségrégation apparaît alors sous une forme hypocrite et les relations raciales s'enveniment. Un exemple célèbre est celui de la création du « Front Nègre » dans l'Etat le plus industrialisé du Brésil, celui de Sao Paulo, pour réagir contre les préjugés et les obstacles semés sur la voie du progrès pour les Noirs.

Le métissage cependant continue, mais il évolue. On a souvent fait du métissage un des arguments fondamentaux de l'existence en Amérique latine d'une démocratie raciale. Il ne le serait que si ce métissage s'était fait dans les cadres du ma-

riage; or il s'est fait dans le cadre du concubinage ou de la polygamie du blanc, marié avec une femme blanche destinée à lui donner ses enfants légitimes, et ayant une multiplicité de maîtresses de couleur, uniquement pour le plaisir des sens. L'Indienne ou la Noire ont été des instruments de plaisir, donc ravalées au rang des objets, que l'on possède et sur lesquels, en tant que « maîtres » on a tous les droits. Mais comme les métis, plus clairs, plus européens, jouissaient dans la société d'une position plus élevée, la femme de couleur acceptait l'extrême du blanc pour, suivant sa propre expression, « se purifier le sang ».

Ainsi le métissage, s'il avait ses bons côtés, en créant des liens affectifs entre des êtres de races différentes (aspect qui est à la base de l'œuvre de Gilberto Freyre), développait dans les races de couleur un complexe d'infériorité, la volonté de se blanchir. Le métissage a donc finalement contribué à développer une idéologie, qui est celle de « l'aryanisation progressive de la race » et il suffit de parier d'aryanisation pour constater que, actuellement, derrière le métissage, subsiste et s'intensifie un racisme blanc.

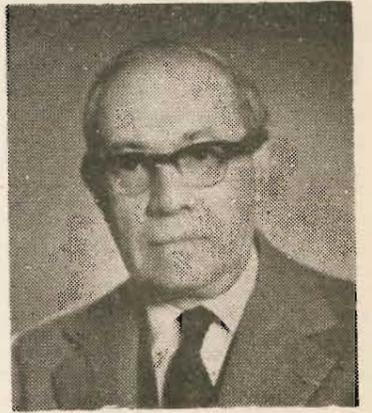
**B**IEN entendu, l'Amérique latine est trop vaste et trop hétérogène pour que le problème des relations raciales ne prenne pas des aspects différents suivant les régions.

Dans les pays à prépondérance indienne, il prend souvent des formes assez proches de celles que nous connaissons en Europe avec le colonialisme, mais avec cette différence qu'ici la colonie est au dedans de la métropole.

En Amazonie, où les Indiens sont restés « sauvages », suivant l'expression consacrée, le progrès de vastes territoires n'est actuellement possible que par le bras des blancs ou des métis. Mais l'avance pionnière de ces blancs plus ou moins purs dans des régions que les Indiens considéraient traditionnellement comme leurs, ne se fait que par un double processus, d'abord celui de l'expropriation de l'Indien de ses terres, sous le prétexte qu'il ne les cultive pas — et en second lieu, quand l'Indien se trouve sans ses territoires de chasse ou de cueillette, il se voit contraint de travailler pour le blanc, et c'est l'apparition de la forme moderne du servage.

Dans les pays où une culture métisse s'est développée, comme au Mexique ou en Bolivie, le développement économique et social du pays ne pourra se faire que par l'intégration des masses indiennes à la civilisation occidentale. On avait pu penser que les communautés indiennes ignorant la propriété individuelle, se transformeraient aisément en coopératives de production et qu'à travers un régime plus ou moins socialisant, elles se fonderaient dans la Nation. Mais les Indiens refusent de perdre leurs âmes en s'assimilant à un autre monde que le leur. Les communautés de Bolivie font la grève des coopératives. Et celles du Mexique, au lieu d'accepter de se transformer en « ejidos » ont préféré monter plus haut dans la montagne inhospitalière, c'est à dire vers plus de misère. Comme nos anciens « colonisés » d'Europe, les Indiens se refusent à s'incorporer dans les cadres sociaux et culturels de leurs anciens colonisateurs espagnols.

On voit que le problème des relations raciales en Amérique latine ne se présente pas toujours sous un jour aussi favorable que ne permettrait de le penser l'expression consacrée de « terre de la démocratie raciale ». L'expression inventée par les blancs ou les métis assimilés



Ethnologue et sociologue spécialiste de l'Amérique du Sud, M. ROGER BASTIDE est professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris, à l'Institut d'Ethnologie, et directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes. Il est membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P.

aux blancs et formant avec eux le groupe des « ladinos ». Mais on est en droit d'espérer que ces pays sauront trouver une solution au dilemme dans lequel ils se débattent : conserver les sentiments d'amitié entre blancs et gens de couleur caractéristiques de l'époque paternaliste et développer les masses exploitées des Indiens ou des Noirs, de façon à ce que le monde qu'est en train de créer ce développement, celui de la concurrence, ne fasse pas disparaître les éléments positifs de l'ancien paternalisme, n'en détruisant que les éléments négatifs, ceux qui empêchaient la montée des miséreux à plus de justice et de bien-être.

Roger BASTIDE.

Savoir dormir...  
c'est  
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes  
Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

DES FAITS  
qui donnent  
A PENSER...

● L'AFRIQUE DU SUD HONOREE A PARIS où vient de se créer un comité « France - Afrique du Sud ».

Première activité de ce comité : la réception du Dr Hilgard Muller, ministre sud-africain des affaires étrangères, et représentant officiel de l'apartheid, en présence de MM. Claude Roux, député, Wilfrid Baumgartner et Jean-François Poncet.

● LE DOSSIER SUR LES RELATIONS III<sup>e</sup> REICH - VATICAN A DISPARU. Ce document qui faisait partie des archives du ministère allemand des Affaires Etrangères concernait surtout les déportations de Juifs de Rome, le 15 octobre 1943.

● LA LISTE DES AGENTS DE LA GESTAPO EN EUROPE, un rapport sur l'activité d'Abetz en France, font partie des documents allemands découverts l'autre semaine en Tchécoslovaquie. Avoir enfin le tableau exact des survivants SS en fonctions officielles dans divers pays européens ne sera pas sans intérêt.

● MERCI A MARC AUGIER (l'auteur des « Volontaires » sous le pseudonyme de Saint-Loup), écrit la revue « Nation Europa » éditée à Cobourg, qui sous la plume de « collaborateurs » (au plein sens du mot) tels que Bardèche, Rassinier, Frey (directeur du « Deutsche Soldaten Zeitung ») — déverse tous les mois du nazisme à pleines colonnes. C'est l'art de reconnaître ses pairs.

## GENOCIDE AU RWANDA

(Suite de la page 9)

Arrêtons ici cette énumération de crimes sanglants. L'on évalue le nombre de victimes à plus de 30.000. M. Dorsinville, chargé d'une rapide enquête par le Secrétaire Général de l'O.N.U., a dit que les informations étaient « fort exagérées », mais parle lui-même de « chiffres fort élevés ».

Le témoignage de M. Dorsinville ne peut d'ailleurs être accueilli qu'avec d'extrêmes réserves, étant donné le rôle qu'il a joué lui-même dans l'accession au pouvoir des racistes du Parmehutu.

Ce n'est pas son seul plaidoyer qui peut remplacer l'enquête impartiale que tous les peuples du monde et les peuples d'Afrique en particulier, doivent exiger.

### Un Néron africain

Quant au gouvernement rwandais lui-même, il adopte l'attitude habituelle des assassins; il nie le crime et sa responsabilité dans le crime.

Bien plus, il accuse à son tour, le quartier de « terroristes » qui a voulu « envahir » le Rwanda, d'avoir été « conseillé par les communistes européens. Nous savons qui ils sont », a affirmé M. Mudenge,

délégué du Rwanda à l'O.N.U., l'un est un Tchèque, plusieurs sont des Allemands de l'Est... »

Pendant ce temps, le Parlement du Royaume du Burundi, si raisonnable, si modéré, si respectueux de ses obligations internationales, n'hésite pas à qualifier le président Kayibanda de « Néron de l'Afrique et champion de l'impérialisme et du néo-colonialisme, ce qui révolte la conscience africaine, et tous les véritables amis de l'Afrique » (8).

Et le Vice-Premier Ministre du Burundi, le M. Pie Masumbuko, déclarait, à juste titre, à un représentant de l'A.F.P. qui l'interrogeait avant son départ pour la réunion de l'O.U.A. : « que le problème était de savoir si l'O.U.A. pouvait supporter qu'un gouvernement africain soit basé sur une seule ethnie, une seule race et non sur la volonté de toute la nation et si cette organisation pouvait tolérer que des racistes nazis puissent massacrer des populations entières coupables uniquement d'avoir été nationalistes et d'appartenir à une autre ethnie » (9).

La Ligue beige des Droits de l'Homme s'est profondément émue des événements du Rwanda et dans une résolution de février 1962, a demandé « au gouvernement belge de prendre d'urgence les initiatives qui s'imposent pour que :

1) la Convention sur le génocide reçoive force de loi internationale et que les organismes qu'elle prévoit soient enfin créés.

2) le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies mette ce problème, qui risque de compromettre la paix entre le Rwanda et le Burundi, à son ordre du jour; qu'une enquête impartiale dont les conclusions seraient rendues publiques ait lieu et que les mesures soient prises pour faire cesser les massacres.

3) que toute assistance technique au Rwanda soit suspendue aussi longtemps que le gouvernement de ce pays ne serait pas à même de faire respecter le droit à la vie de ses ressortissants. »

Il paraît urgent d'alerter l'opinion, au sujet de massacres qui rappellent les génocides qui ont trouvé leur sanction à Nuremberg, pour qu'elle exige impérieusement le châtement des coupables et que des mesures soient prises pour empêcher le renouvellement de tels crimes.

Jules CHOME.

(8) « Injor-Burundi », n° 105 du 27 janvier 1964.

(9) « Injor-Burundi », n° 110 du 2 mars 1964.

# J.O.: Que le meilleur gagne!

LES Jeux Olympiques de Tokyo qui seront clos le 24 octobre constituent le plus grand et le plus beau festival du Sport Mondial. Ils représentent la somme des plus grands efforts afin de réunir la jeunesse du monde entier sans distinction de race, de couleur, de religion et de politique. 5.541 concurrents venus de 94 pays sont réunis pour célébrer les vertus physiques et morales à inculquer à la jeunesse du monde entier.

C'est incontestablement une victoire d'une portée universelle que le monde en-voise comme nous le connaissons, se trouve un sur la base des principes de beauté, de fraternité, d'amitié et de paix.

Sans réserve, nous devons nous réjouir de cet exemple où les cinq continents offrent un spectacle où la coopération entre tous les peuples est au premier plan.

Au cours de la cérémonie d'ouverture étaient rappelées les paroles du rénovateur des fêtes antiques :

« Le plus important aux Jeux Olympiques n'est pas d'y vaincre, mais d'y prendre part car l'essentiel dans la vie n'est pas tant de conquérir que de lutter ».

Combien ces paroles frappèrent les représentants des pays nouvellement indépendants dont beaucoup y participaient pour la première fois.

Tous ceux qui luttent pour la dignité humaine, pour l'abolition des barrières de race, de couleur ou de religion, sont heureux de voir triompher leurs principes.

Sans doute il reste encore beaucoup à faire pour que ces principes respectés au niveau des délégations nationales — et

Le passage suivant, extrait du discours qu'il prononça à l'occasion du Jubilé olympique à Lausanne, est en général laissé dans l'oubli :

« L'athlétisme a pris une importance qui va croissant chaque année. Son rôle paraît devoir être aussi considérable et aussi durable dans le monde moderne qu'il l'a été dans le monde antique; il est international et démocratique. Mais aujourd'hui comme jadis son action sera bienfaisante ou nuisible selon le parti qu'on en saura tirer et la direction dans

laquelle on l'aiguillera.

« L'athlétisme peut mettre en jeu les passions les plus nobles comme les plus viles; il peut développer le désintéressement et le sentiment de l'honneur comme l'amour du gain; il peut être chevaleresque ou corrompu, vil ou bestial: enfin, on peut l'employer à consolider la paix aussi bien qu'à préparer la guerre. Or, la noblesse des sentiments, le culte du désintéressement et de l'honneur, l'esprit chevaleresque, l'énergie virile et la paix sont les premiers besoins des démocraties modernes. »

Ces textes peuvent sembler bien loin des promesses dont la presse, la radio et la télévision font étalage, mais la signification qu'ils donnent à l'athlétisme — dans le sens le plus large des sports — reste à la fois d'une brûlante actualité et le restera même quand les flambeaux seront éteints.



Fondée sur la compétition pacifique, le sport ne connaît pas les divisions politiques. Ci-dessus, deux athlètes mondialement connus discutent, entourés d'un Français et d'un Japonais, au village olympique de Tokyo. A gauche, le Soviétique Brumel, à droite, l'Américain Thomas

par René ROUSSEAU

qui ont entraîné l'exclusion de l'Afrique du Sud, en raison des lois sur « l'apartheid » — soient pleinement appliqués dans la vie quotidienne de chaque pays, mais il est reconfortant d'estimer à leur juste prix les progrès réalisés.

Tous les pays pourront se targuer de leurs efforts en faveur d'une élite, il n'en est pas moins vrai que le problème qui restera dominant après le compte des médailles et des classements, sera celui que nul n'a le droit d'estomper : les possibilités pour le peuple de chaque pays, depuis l'école jusqu'à l'âge mûr, de pratiquer les sports et toutes les activités physiques, avec des conditions d'hygiène indispensables.

Cela est absolument vrai pour les pays où le niveau de vie l'exige et cela l'est aussi pour les pays où les problèmes d'apprendre à lire à la population, la nourrir et la vêtir semblent être prioritaires.

Il est bon, pendant ces fêtes grandioses, de se souvenir des propos de Pierre de Coubertin qui se posa avant tout en éducateur et qui ne cessa d'affirmer que le Sport n'est rien s'il est séparé de l'éducation.

« L'important, disait-il, est qu'à tous les degrés, de l'adolescent à l'homme mûr, on travaille à répandre l'esprit sportif fait de loyauté spontanée et de désintéressement chevaleresque ».

Une de ses formules est restée célèbre : « Pour que cent se livrent à la culture physique, il faut que cinquante fassent du sport. Pour que vingt se spécialisent, il faut que dix se spécialisent, il faut que cinq soient capables de prouesses étonnantes. »

## A propos des « Dieux du Stade »



DES que la programmation des « Dieux du Stade » eût été annoncée, le M.R.A.P., suivi de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), avait exprimé son émotion, demandant le retrait de ce film, réalisé en 1936 par Léni Riefensthal et les services de Goebbels, et conçu dans l'esprit des doctrines nazies.

Sa diffusion, qui a eu lieu les 27 septembre et 4 octobre, a ému de nombreux téléspectateurs qui ont écrit ou téléphoné à la Maison de la Radio pour protester.

Bien sûr, la version présentée à la télévision avait été largement amputée des images de propagande qui risquaient de choquer le public. Ce n'était plus qu'un document sportif, pâle reflet de l'œuvre de Léni Riefensthal, qui perd, ce faisant, sa signification réelle. En effet, les Jeux Olympiques de Berlin servirent de prétexte à la glorification du III<sup>e</sup> Reich, par l'incorporation de tous les éléments de la morale nazie : exaltation de la force, de la beauté du corps humain, culte du surhomme.

« L'esthétique » de Léni Riefensthal « était subordonnée à une éthique », dit très bien Jacques Siclier dans « Le Monde ».

Plusieurs commentateurs ont estimé que, dans ces conditions, mieux aurait valu laisser « Les Dieux du Stade » dans leur boîte...

[Ci-contre, l'athlète noir américain Jesse Owens, qui, au grand dam d'Hitler et des tenants de « l'aryanisme » s'appropriera quatre médailles d'or aux Jeux Olympiques de Berlin.]

## livres ★ les livres ★ les livres ★ les

L'abondance des matières nous a empêchés, ces derniers mois, de rendre compte des livres que nous avons reçus, et dont la plupart ont rapport avec l'action que nous menons. Nous en présentons ici, brièvement un certain nombre.

### ETUDES, ESSAIS, THESESES...

• « LA CAGE DE VERRE », par Haïm Gouri (Albin Michel). Nous nous souvenons tous du procès de l'homme protégé par une cage de verre : Eichmann.

• « LE CRIME METHODIQUE » (Editions de Moscou en langues étrangères).

Nous trouvons dans cet ouvrage les documents relatifs à la politique nazie en U.R.S.S. occupée, de 1941 à 1944.

• « HISTOIRE ANCIENNE DE L'AFRIQUE DU NORD », par Albert Ayache (Editions sociales).

Un passé complexe, des problèmes difficiles, des civilisations successives... L'Afrique du Nord jusqu'à l'arrivée de la première armée arabe.

• « L'ISLAM NOIR », par Vincent Monteil (Seuil).

Un tableau complet de l'Islam noir, ses origines, ses particularités, ses héros, ses saints, en réponse aux contestations quant à son ancienneté, sa valeur, son originalité.

• « GEOGRAPHIE DE LA FAIM », par Josué de Castro (Edition revue et augmentée - Seuil).

Le drame de tous les pays sous-développés. Ce livre a rompu la conspiration du silence autour d'un sujet tabou : la faim dans le monde.

• « LA CONDITION REFLEXIVE DE L'HOMME JUIF », par Robert Misrahi (Les Temps Modernes - Julliard).

Double aspect de l'ouvrage : comprendre les multiples manifestations de la vie des juifs d'aujourd'hui et étudier cette vie objective des juifs dans le cheminement vers l'affirmation de soi.

• « PAYSAGES ALGERIENS », par Michel Launay (Seuil).

Les huit années de guerre, l'indépendance, remettent en question, pour le paysan algérien, les données de son existence. Tout est à changer, tout changera.

• « L'AFRIQUE NOIRE. L'ERE COLONIALE DE 1900 A 1945 », par Jean Suret-Canale (Editions sociales).

C'est le second volume d'une étude sur « L'Afrique noire occidentale et orientale ». Il contribue à la démystification de la période coloniale, intouchable jusqu'alors.

### ROMANS...

• « COMME UNE GRAINE PATIENTE », de Paul Silva-Coronel (Francis Lemarque).

« Un thème qui est au cœur de notre temps, nous dit Vercors dans sa présentation. Il n'intéresse pas seulement

LU ★ VU ★  
ENTENDU

Une association d'idées facile nous a fait titrer l'article de Claude Touré, paru dans le dernier numéro de « Droit et Liberté », en page 10 : « L'ours en peluche » au lieu de « Le crocodile en peluche ».

Dans ce même article : une « coquille » a échappé à l'œil des correcteurs ; il fallait lire « équation » à la place de « éuration » (3<sup>e</sup> colonne, 6<sup>e</sup> ligne).

★

Si son film « Topkapi » continue de bien marcher, Jules Dassin pourra enfin réaliser « Le Dernier des Justes », d'après le roman d'André Schwartz-Bart (prix Goncourt 1959) en imposant (peut-être) sa volonté à la firme productrice : tourner le film en yiddish.

★

Le film « Le Caporal Epinglé » tiré du roman de Jacques Perret, a été interdit à Alger, l'auteur et son fils ayant souvent apporté leur caution à l'O.A.S. (Jacques Perret collabore régulièrement à « Aspects de la France »).

★

L'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France organise un cocktail dansant, le dimanche 29 novembre, de 15 heures à 20 heures, à l'Aéro-Club de France, 6, rue Gallilée, Paris-16. Les jeunes sont invités à y venir nombreux.

★

Le dimanche 11 octobre, sur Radio-Luxembourg, de 8 h. 30 à 9 heures, Monsieur Delarue, dans son émission « L'Eglise présente au monde », a abordé, à partir du problème de la faim, celui de l'aide aux pays en voie de développement, insistant sur la nécessité de cette aide, encore beaucoup trop faible par rapport à certaines dépenses, mais qui ne doit jamais être le prétexte d'une aliénation économique.

★

La mémoire de Jules Isaac et d'Edmond Fleg sera évoquée le samedi 17 octobre, à 21 heures, à l'amphithéâtre Richelieu à la Sorbonne, au cours d'une manifestation organisée par l'Amitié Judéo-Chrétienne.

Cette soirée du souvenir sera placée sous la présidence de M. Jacques Madale. Y prendront part MM. Olivier Clément, Jacques Nantet, Frank Michaleli, Vladimir Yankélévitch.

la conscience bourgeoise : il intéresse toute notre civilisation... »

• « LE SIGNE DES DAMNES », de Willi Heinrich (Albin Michel).

Un soldat américain est invité dans une famille bourgeoise allemande... Seulement il est noir.

A travers la progression de l'amour d'une blanche allemande et d'un noir américain, nous vivons les difficultés d'un homme de couleur.

(A suivre)

Claude RUTILI.

## La brochure du M.R.A.P.

(Suite de la page 7)

unanimes prises de positions de la part des Nations Unies, ainsi que de tous les efforts menés par le M.R.A.P. pour donner à ces prises de positions des suites concrètes et concertées.

Et M. le pasteur Marc Bœgner, de l'Académie Française : « Je crois que vous avez eu grandement raison de rassembler les textes officiels qu'il est indispensable que connaissent tous ceux qui se préoccupent de lutter contre le racisme ».

Dans l'abondant courrier reçu, signalons encore les lettres de MM. Pierre Lebar, chef de la Division des relations avec les relations internationales, à l'U.N.E.S.C.O. ; les ambassadeurs d'Autriche, de Belgique, du Brésil, du Cameroun, de Cuba, du Gabon, du Togo ; Ljubica Stanimirovic, délégué permanent de la R.S.F. de Yougoslavie à l'U.N.E.S.C.O. ; Jean Foyer, garde des Sceaux ; Marius Moutet, sénateur, ancien ministre ; Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée Nationale ; L. Escande, Pierre Godefroy, Gabriel Peronet, Arthur Richards, députés ; Jean Clerc, sénateur...

(1) « La Communauté des Nations contre le racisme », brochure préfacée par René Cassin, membre et ancien président de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies. Cette brochure peut être demandée au M.R.A.P., 30, rue des Saussaies, Paris-8<sup>e</sup>. (L'exemplaire : 2 F.)

# « Le Grand Manitou » leur déplaît...



M. R. - Louis Lafforgue  
S. me L. A. R.

MORT  
AUX AMIS DES NÈGRES

ELU. K. L. A. R. A. N

Notre ami, René-Louis Lafforgue nous a fait parvenir ce document sans autre commentaire.

Parce qu'il a écrit et qu'il interprète chaque soir à « L'école Buissonnière » cette très belle chanson antiraciste qu'est « Le Grand Manitou », il devient lui aussi la cible d'individus en mal de racisme.

Qu'espèrent-ils donc, ces « attardés » intellectuels ? Effrayer les gens courageux, ou bien faire régner en France le « bon goût » de leurs modèles américains ?

Il faut qu'ils sachent, pourtant, que Paris n'est pas en Alabama, et que s'ils persévéraient dans leurs provocations, ils ne l'emporteraient pas en paradis...

## CINEMA

### DONNEZ-MOI DIX HOMMES DÉSESPÉRÉS

« J'AI, ce que l'on appelle non sans une nuance péjorative, un côté classique. » Ainsi se juge Pierre Zimmer, l'auteur de ce film. Toutefois, ce n'est pas la facture classique du film qui a provoqué son absence des écrans depuis près de 3 ans. Une certaine conception de l'homme se battant pour son idéal et construisant sa vie avec et à travers celle des autres, dans l'amitié, paraît peu susceptible d'enthousiasmer les foules aux yeux des distributeurs.

Et pourtant qu'y a-t-il de plus sympathique que ces dix hommes et ces trois femmes venus d'horizons différents, influencer par la civilisation des pays qui les ont fait naître, mais fermement unis par la souffrance endurée, parce que juifs ?

Leur but ? Construire sur rien — le désert du Neguev — un kibboutz qui permettra à des désespérés enfin de vivre.

Nous sommes en 1946 — Israël n'existe pas encore en tant qu'Etat — Les Arabes certes, acceptent difficilement cette invasion de leur terre. Mais ces pionniers souhaitent des rapports fraternels avec les nomades du désert ; et les contacts qu'ils établissent avec eux sont volontairement cordiaux de part et d'autre après les premières escarmouches. Les difficultés viennent surtout des autorités anglaises colonisatrices. Cet état d'esprit n'est pas un des moindres mérites de ce film.

### HARLEM STORY

« LES blancs nous retirent notre dignité d'homme », clame un prédicateur noir au coin d'une rue de Harlem, sous l'œil toujours supérieur mais toutefois inquiet d'un policeman.

La suite est l'illustration de cette terrible constatation. Shirley Clarke nous plonge dans Harlem, celui de la misère, du chômage, un univers presque concentrationnaire tant les ouvertures sont rares pour ces hommes repliés sur eux-mêmes, réduits à une vie étroite, occupés à la recherche à peu près des moyens de subsistance quotidiens, à côté d'une société blanche qui ne leur envoie que des policiers.

Quant aux jeunes, encore moins de perspectives — le sport pour certains, exceptionnellement l'enseignement, pour la majorité la bande fraternelle, vivant d'expéditions souvent dangereuses tels que la vente de la drogue. Des blousons noirs ? Certes. Mais à qui la faute ?

### ZOULOU

« ZOULOU » mis en scène par Cy Endfield relate un épisode de la conquête du Natal (Afrique du Sud) en 1879 par les troupes de la Reine Victoria, qui pour remplir cette mission, anéantissent des milliers de noirs, les Zoulous habitant le pays.

Étaler sur l'écran deux heures durant, ce massacre d'hommes aux armes rudimentaires considérés comme une masse anonyme et sauvage, affrontant des Anglais civilisés, parce que bien outillés, était-ce bien nécessaire ? Il est des pages qu'il faut savoir tourner.

## « Le Quatrième Siècle », d'Edouard GLISSANT

PEU de temps après la parution du livre extraordinaire de Salvat Etchart sur la Martinique : « Les nègres servent d'exemple » (1), voici un très grand livre où un Martiniquais met en cause les Martiniquais : le « Quatrième siècle » par Edouard Glissant (2). Peu de romans peuvent avoir semblable puissance dans l'originalité, peuvent atteindre à plus de grandeur dans l'épopée, ni présenter à la conscience humaine un si bouleversant problème.

Je ne pense pas, pour ma part, contrairement à ce que prétend l'auteur, que la grande affaire martiniquaise, en tant que colonie, est de construire ou de reconquérir son histoire, les quatre siècles de son histoire qui l'ont conduite du débarquement du gentilhomme normand d'Esnambeuc en 1635, sous Louis XIII, aux ministres et préfets-gouverneurs du général de Gaulle, car cette histoire, si j'en juge par moi-même, mes parents, mes amis, mon

par  
**Gilbert GRATIANT**

entourage, elle est connue et perçue, sentie dès l'enfance, pas très différente de celle que laisse supposer le roman de Glissant. L'esclavage et la traite des nègres d'où la Martinique — Noirs, Blancs et Mulâtres — tire son essence première sont des faits trop immédiatement et trop profondément ancrés dans notre sensibilité pour que nous ne les vivions pas, soit sous la forme du souvenir collectif de la tradition orale, ou sous la forme de leurs séquelles contemporaines. J'ajoute même que l'enseignement officiel, la tradition courante des fêtes et célébrations, le culte populaire de Victor Schoelcher font état, avec des degrés d'insistance variés, du grand drame de l'esclavage. Certes, il convient de mieux éclairer encore cette histoire complexe, et dans sa complexité entière : on le fait ailleurs.

Le roman de Glissant, donc, ne remplit pas un vide historique et ce n'est pas l'existence de ce vide du savoir qui rend compte des tragiques déficiences de notre peuple et du redoutable chaos dans lequel se débattent aujourd'hui nos Antilles françaises. Mais cela dit, et la thèse une fois contestée, et je ne puis, en ces courtes pages, qu'esquisser ma façon de voir, il reste que désormais, grâce à Glissant, le problème de l'esclavage prend un relief tout à fait nouveau, la question de la condition servile est abordée de façon absolument originale : celle des diverses formes de la non-acceptation, celle qui donne une des clefs de la révolte permanente et à l'opposé, de la soumission permanente. Il ne faut donc pas chercher dans le roman

une fresque complète de notre histoire où seraient mis en valeur, de manière dialectique (les causes produisant leurs effets et les effets à leur tour agissant sur les causes), les rapports des classes sociales entre elles, la naissance de nouvelles couches, celles des mulâtres et de la bourgeoisie de couleur particulièrement, et l'évolution du pays sous les effets combinés des causes internes et des pressions extérieures, celles de la France, notamment à la fois constante en tant que pays colonisateur, et diverse aussi, contradictoirement asservissante et émancipatrice, les forces économiques malaxant le tout.

Mais le roman est peut-être mieux que cela. C'est une épopée d'une extraordinaire grandeur présentée sous une forme qui souvent atteint, à mon avis, les sommets. C'est la vaticination valable d'un visionnaire et d'un prophète du passé si l'on accepte ce terme apparemment paradoxal. C'est la psalmodie pythique d'un voyant. La vraisemblance des données imaginées dans leur détail, incluse dans la trame de l'histoire, en gros connue, prenant vie du fait de la sensibilité du poète et de l'expérience autobiographique de l'écrivain (j'insiste encore, qui est ici autant poète et grand poète que romancier), restitue une conscience raciale pleine de noblesse et dressée, statue noire, face aux démissions de la veulerie défaitiste.

Voilà qui est positif et si le livre n'offre (et ne veut le faire) aucune solution aux misères du jour, du moins forge-t-il l'une des conditions nécessaires pour qui veut trouver des solutions : il suscite une dignité taillée dans le roc noir de l'esclavage assumé et rejeté.

Ce « Quatrième siècle » est un vaste chant mythique dans lequel, tantôt en suivant les routes goudronnées — comme il est dit dans le livre — de la logique chronologique, tantôt en cheminant dans les grands bois sauvages des hauteurs, tantôt en descendant dans les labours qui préparent, dans la plaine, la levée de la canne à sucre maîtresse, nous entrons dans l'intimité affective des deux grandes races de résistants issues des esclaves. Longoué, exemple superbe de tous les nègres marrons, c'est-à-dire échappés, et Béluse qui au débarqué, après l'immonde voyage du vaisseau négrier se battent entre eux avant même d'être mis en vente ; dans l'intimité aussi des deux seigneurs blancs créoles, de la Roche et de Senglis, rivaux entre eux bien qu'unis dans l'exploitation du bétail humain.

Il faudrait avant de finir signaler que le livre est parfois difficile, mais en ne s'arrêtant pas aux particularités intentionnellement déroutantes du style, on est récompensé par des pages magnifiques : je fais par exemple allusion à la mort de la

Roche, abandonné sur son rocher au bord de la mer, au cri fantastique de Stéphane, à la mort de Liberté tué par Anne d'un coup de coutelas, à la description du cyclone. Tout cela est de la vraie grandeur.

Epopée des générations noires antillaises, grande œuvre à lire, à méditer, à conserver, levain d'actions futures.

- (1) Julliard.  
(2) Editions du Seuil.

## « Le racisme dans le monde »

(Suite de la page 14)

me dans le monde communiste et dans les démocraties libérales comme la France, la coexistence pacifique en des républiques multiraciales, comme le Brésil, les incidences de la décolonisation sur le racisme et le destin qui pèse depuis des millénaires sur ce sous-proletariat que constituent les Gitans, seront les principaux chapitres de cette histoire, de cette géographie raciste de la planète.

Les récentes enquêtes sur le racisme menées par l'UNESCO et par un grand Mouvement antiraciste permettent d'ajouter quelques précisions à cette synthèse : elles nous conduiront à proposer au lecteur quelques conclusions sur les remèdes les plus propres à faire reculer le mal par la Loi, par l'Education, par la prise de conscience et la mobilisation de l'opinion.

ET parce que l'auteur s'est trouvé mêlé, depuis les premiers engagements de sa jeunesse militante, aux batailles contre le racisme, on l'excusera d'appuyer cette étude objective d'observations personnelles. Maint événement de ce livre évoque quelque souffrance dont on pourrait témoigner. A mainte statistique il semble que pendent, comme disait Musset, « quelques gouttes de sang ». En arrière-plan de ces doctrines, des images se profilent avec de longs cortèges de victimes, ces cortèges où Jésus était des milliers de fois crucifié, où les fils de l'Oncle Tom apparaissaient brimés, opprimés par des représentants infatués d'une étrange civilisation, que d'autres frères blancs s'attachaient à réhabiliter par les exigences de la justice.

La dernière moitié de notre siècle est le théâtre d'une évolution précipitée où les données du problème racial sont en constant bouleversement. Nulle éventualité n'en est exclue, pas même celle où les oppresseurs d'hier pourraient devenir un jour les opprimés de demain. Le racisme doit être détecté, combattu,

## Dix sur disque



CHRONIQUE  
DES TRES BONS DISQUES, PAR  
BERNARD SANNIER-SALABERT.

NOUS avions découvert Jean Ferrat alors que ses premières chansons : Deux enfants au soleil (123991), Paris gavroche, etc. portaient l'étiquette Decca.

Son second microsillon marquait une nette évolution vers une chanson moins populaire, moins facile, dont l'inspiration était plus profondément marquée encore au coin d'une sensibilité écorchée, d'un besoin fondamental de fraternité et d'égalité surtout ; et ce fut La fête aux copains, Le petit jardin et, surtout, Le Polonais (Decca 124018).

La rencontre de Jean Ferrat et d'Eddie Barclay fut, pour la chanson française, comme un nouvel envol vers les cimes du succès.

« Droit et Liberté », en le sélectionnant parmi les plus méritants candidats au Prix de la Fraternité n'a fait que sanctionner d'une palme supplémentaire, purement humaine et affectueuse, un auteur déjà couronné par un grand prix du Disque en 1960.

J'ai fait la connaissance de Jean Ferrat alors qu'il découvrait la popularité, Zizi Jeanmaire interprétant ses grands succès : Ma Môme, Eh ! l'Amour... (Philips B. 77379).

Depuis, il y eut cette merveilleuse musique de scène de La Provocation (pour la Maison de la Culture de Bourges) et son premier microsillon chez Barclay (80213 S) qui contient ces deux inoubliables chansons : Quatre cents enfants noirs, avec Michèle Senlis et, surtout Nuit et brouillard.

Jean Ferrat qui se définit lui-même comme : « un peu lymphatique... dans mes décisions par exemple. Mais cependant droit et objectif », ne peut être accusé d'avoir écrit une chanson de « circonstance ».

Cette émotion, qu'il nous fait partager en ces couplets tragiques c'est, du fond du cœur qu'ils viennent, c'est autre chose qu'une chanson : une profession de foi.

Sa réussite, qui n'a pas amoindri son potentiel de sensibilité ni transformé sa révolte en concessions est pour nous tous la preuve réconfortante que le talent et la sincérité sont, encore de nos jours, payants et partagés.

quelles qu'en soient les victimes. Ses adversaires, dans leur besoin de salubrité ne sauraient s'inspirer d'aucune considération de régime, de longitude et de latitude.

Mais l'histoire a montré qu'il est lié aux régimes de dictature, que le bellicisme, le fanatisme, la misère créent la haine et la terreur propices à son éclosion, que les inégalités sociales lui servent de ferment, que les gouvernements ne manquent jamais d'utiliser le racisme comme une arme de diversion, comme le moyen de détourner sur des boucs émissaires la colère des victimes de leurs propres fautes.

Plongeant ses racines dans la barbarie préhistorique, tantôt cléricale, tantôt chauvin, tantôt économique, tantôt politique, tantôt psychologique et participant souvent à la fois de tous ces caractères, le racisme s'inscrit à l'opposé de l'humanisme. Aussi, exige-t-il contre lui le rassemblement de toutes les forces morales.

En braquant sur le néral raciste les projecteurs de l'analyse et de la science, on prépare cet indispensable rassemblement. On dissipe les fantômes que la haine et les intérêts coalisés ont dressés sur le chemin des peuples. On déblaye le terrain de l'avenir des préjugés qui l'encombrent et dont tant de jeunes apprennent avec étonnement qu'ils ont commandé l'histoire.

Sans se flatter de voir disparaître à brève échéance un mal aussi vieux que l'humanité, on a de solides raisons d'espérer que les leçons de la deuxième guerre mondiale, les réalités de la décolonisation ont sensibilisé beaucoup de consciences endormies.

On peut entrevoir le temps où la peau sombre ou les yeux bridés ne condamneront plus à l'esclavage, où l'on ne risquera plus jamais d'entendre les pas d'une Gestapo résonner dans les escaliers pour arracher les sœurs juives d'Anne Frank aux espoirs de leurs dix-sept ans.

Pierre PARAF.

PIERRE PARAF

LE  
RACISME  
DANS  
LE  
MONDE

ETUDES ET DOCUMENTS PAYOT ETUDES ET DOCUMENTS



## UN NOUVEAU LIVRE

## de Pierre PARAF

**D**ANS quelques jours, va paraître aux Editions Payot, dans la collection « Etudes et Documents », un nouveau livre de Pierre Paraf : « Le racisme dans le monde ».

Pour écrire un tel ouvrage, le président du M.R.A.P. était particulièrement qualifié. L'écrivain se double en lui du combattant qui, depuis plusieurs dizaines d'années, et aujourd'hui encore, se tient aux premiers rangs de la bataille antiraciste. Et dans chacun des chapitres, où il excelle à cerner, par son style concis et limpide, l'essentiel d'une question, on sent passer le souffle de la vie et de l'action.

Il fallait, pour traiter d'un problème aussi vaste et aussi complexe, beaucoup de science et de lucidité, beaucoup de courage aussi. Au racisme, se mêlent tant de données politiques, économiques, sociales, qu'il est souvent fort difficile de l'isoler. Une fois mises en évidence ses manifestations, les interprétations peuvent varier à l'infini, selon l'optique de l'observateur, lorsqu'il s'agit d'en déterminer les causes, la signification, l'importance relative. Mais s'il est vrai qu'une telle entreprise porte en elle le risque d'appeler des contestations diverses, on peut affirmer que tous les lecteurs de bonne foi, rendront hommage à l'honnêteté de l'auteur, à son souci de ne rien laisser dans l'ombre, d'examiner toutes les thèses, sans se départir pour autant de sa liberté de jugement. Et loin d'être heurté dans ses convictions et ses sentiments, chacun, au contraire, éprouvera le désir de faire mieux, de faire plus, au nom de ces convictions, de ces sentiments



mêmes, pour juguler en lui et autour de lui, toute trace de racisme qu'il aurait pu ignorer ou tolérer jusque-là.

Car « Le racisme dans le monde » ne constitue pas — comme son titre pourrait le faire croire — un simple inventaire, si complet soit-il, de la situation actuelle ou passée. C'est avec un sens profond du mouvement de l'Histoire que Pierre Paraf étudie le présent. Convaincu que le racisme, en dépit de tout, se trouve condamné, il fait confiance aux hommes, à tous les hommes, pour prendre conscience de la gravité du mal, se ressaisir s'il y a lieu, et s'acheminer vers un comportement plus conforme aux exigences du progrès humain.

Bilan, étude passionnante, riche moisson de faits et de documents, ce livre est donc avant tout un acte. Un acte tourné vers l'avenir. Il est une arme que le dirigeant d'un grand mouvement antiraciste offre à ses compagnons de lutte pour faciliter leurs efforts et amplifier les succès déjà remportés ensemble.

Pour que nos lecteurs en jugent, nous ne pouvions mieux faire, nous semble-t-il, que de reproduire ici la préface où Pierre Paraf expose les idées-clés et la structure de l'ouvrage. Nous ne doutons pas que ce beau texte incitera nombre d'entre eux à se procurer ce livre qui vient à son heure, et dont l'auteur, notre éminent ami, doit être chaleureusement remercié.

A. L.

**L** E mot, l'idée de racisme sont inscrits désormais dans le langage des peuples. Le combat du racisme et de l'antiracisme est devenu un élément important de la politique internationale.

Il en est du racisme comme de ces maladies les plus mortelles qui ont toujours existé, mais dont la pleine conscience, la connaissance approfondie semblent relativement nouvelles. Il doit au nazisme la codification de sa doctrine, son application à l'échelle de tout un continent. Et c'est le nazisme qui a déclenché parmi ses adversaires le réflexe décisif.

La deuxième guerre mondiale a été la guerre du racisme. La victoire d'une race prétendument supérieure en était l'enjeu. De 1933 à 1945, de vastes communautés ont souffert dans leur liberté, dans leurs biens, dans leur travail, dans leur honneur, des millions d'hommes ont péri dans les chambres à gaz, parce que l'exigeait la vieille idole que le national-socialisme avait ressuscitée, identifiée à la patrie allemande.

En mai 1945, la capitulation sans condition du Reich hitlérien a marqué l'écrasement du racisme. Dans le bunker de son Führer, on pouvait le croire enseveli à jamais sous les ruines et le dernier mot du testament du vaincu était celui de *Judentum*, de l'ennemi racial dont l'image le hantait encore, avant le coup de revolver qui devait le soustraire au châtiment.

Les quinze années qui viennent de s'écouler ont inscrit dans l'histoire la décolonisation d'une grande partie de l'Asie et de l'Afrique soumises à la domination ou à la tutelle des puissances européennes.

Tout comme la défaite du nazisme, cet événement capital aurait dû entraîner le recul, sinon la disparition du racisme dont les Berbères, les Arabes, les Africains noirs, les Malgaches, les Asiatiques avaient été victimes de la part de leurs colonisateurs, quelques progrès techniques et sociaux que la présence européenne ait pu par ailleurs leur apporter. Il est certain que le problème a changé de face et que le racisme blanc a subi de fait une sévère défaite.

Jamais pourtant le racisme n'a aussi abondamment rempli les journaux, les films, les livres, les émissions de radio et de télévision comme les simples conversations. Ceux qui l'ignoraient l'ont découvert. Les éducateurs s'en préoccupent dans leurs programmes comme d'un des péchés capitaux de la nouvelle morale internationale.

La vision des rafles vers les trains de nuit et brouillard reste trop profonde pour qu'un tel problème ne s'impose à ceux qui se souviennent. La conscience des humiliations séculaires des peuples de couleur, qui ne révoltaient longtemps que de lointains et généreux amis et semblaient entièrement conformes aux néces-

sités de l'ordre public, aux impératifs de l'ordre national et religieux, inspire à une jeunesse de plus en plus nombreuse l'indignation et, pour le passé, le remords.

**A** U reste, c'est dans le présent que le racisme se situe encore : le néonazisme l'arbore en première ligne de son programme. De Malmoë à Buenos-Aires, il étend ses réseaux, attendant l'occasion — crise économique ou tension guerrière — pour s'affirmer et consommer sa revanche.

Aux Etats-Unis, une lutte acharnée se poursuit contre le racisme des Etats du sud, dont la majorité des blancs s'oppose physiquement et légalement à l'égalité des citoyens noirs. Les enfants de couleur ne sont pas épargnés. Et le monde ressent encore le choc de l'attentat mystérieux qui abattit, en novembre 1963, le jeune président John F. Kennedy, énergique et patient défenseur des droits des noirs, digne successeur d'Abraham Lincoln qui avait payé de sa vie son attachement aux droits de l'Homme.

En Union Sud-Africaine, la ségrégation que l'on désigne sous le nom d'apartheid est consacrée par la loi et la Constitution. La majorité de la population se trouve ainsi privée des droits civiques, parquée à l'écart des blancs. Il lui est interdit de se mêler à eux, de communiquer avec eux autrement que dans la subordination du travail.

L'expansion de certains Etats arabes s'est accompagnée de mesures discriminatoires, motivées par des raisons de politique extérieure, mais qui revêtent un caractère nettement raciste : la fermeture des frontières, la restriction des droits à des catégories d'hommes, en fonction de leurs origines ou de leur sympathie présumée pour leur ennemi commun.

Et les nations elles-mêmes qui, par leur tradition, par les principes ayant présidé à leurs révolutions, par la courageuse action de leurs gouvernants, devaient rester à l'abri de ce mal, se voient parfois taxées de racisme et méritent malheureusement ce reproche. Soit qu'elles n'aient pu liquider dans les provinces d'outre-mer qui leur restent les vestiges de l'ancien colonialisme. Soit qu'elles n'aient pu assurer aux travailleurs étrangers les égards et la vie décente auxquels ils ont droit. Soit que des tenaces préjugés antisémites y sévissent encore.

Enfin, chez des peuples promus à l'indépendance qu'hier encore le racisme blanc opprimait, le racisme n'a pas pour autant disparu. Celui qui continue d'opposer les tribus les unes aux autres, qui fait dominer « les humbles par les superbes », les plus pacifiques, par les plus guerriers, les autochtones par les nouveaux immigrants. Racisme et nationalisme, racisme et fanatisme religieux constamment s'interfèrent. Il est malaisé de faire entre eux le départ.

La maladie sous ses anciennes formes a reculé, mais ses manifestations demeurent.

**T** OUS ceux qui voudraient sauvegarder dans le dernier tiers de notre siècle la paix et l'honneur du monde ne peuvent rester indifférents ou ignorants devant le « mythe » du racisme. Problème aux multiples éléments qui est un problème de *peau*, de *sang*, mais qui s'est trouvé dès l'origine un problème de *force* entre des besoins concurrents à satisfaire, qui s'est compliqué d'un problème de *religion* et d'un problème de *nation* et qui est devenu aussi depuis quelques centaines d'années un problème économique et social.

L'histoire témoigne des combinaisons de ces divers éléments, des contradictions

au milieu desquelles ils se renforcent mutuellement, l'un emportant sur l'autre, selon la puissance des fanatismes ou la pression des intérêts. Ici, « l'enseignement du mépris » de l'Eglise, aux dires de ses représentants les plus autorisés, a inspiré et accentué les persécutions anti-juives. Là, c'est bien, selon l'expression des spécialistes, le Roi Cotton, la volonté de garder, d'accroître les privilèges des planteurs cotonniers aux Etats-Unis qui a durci davantage encore le comportement des sudistes à l'égard des noirs.

Pourtant le racisme antijaune des Allemands a abdié devant la puissance militaire du Japon.

Et l'hostilité de nombreux pays arabes, qui risque de s'étendre de l'Etat d'Israël à l'ensemble du judaïsme, tient à des revendications nationales, bien plus qu'à des haines de race ou à une divergence de religions qui longtemps connurent une coexistence pacifique.

**C** E livre sur le *Racisme dans le Monde* se propose de faire le point de cette question essentielle dont la vie quotidienne amène à affronter les divers aspects.

Le sang coule à cause du racisme. Les Nations Unies et l'Organisation Internationale du Travail s'efforcent de dresser contre lui les barrières de leurs interdits, d'essayer contre lui leurs armes économiques et morales. L'U.N.E.S.C.O. suscite des enquêtes, publie des études, rassemble des témoignages dont l'idole raciste sort toujours un peu plus ébranlée.

Le Vatican, soucieux de ne pas ignorer les grands courants contemporains, marque sa sollicitude aux peuples en voie de développement, dont le Christianisme peut disputer l'âme au marxisme, et condamne le racisme au nom de l'universalité de l'Eglise.

L'homme de la rue, dans les pays de généreuse tradition comme la Grande-Bretagne et la France, ne se montre pas moins sensible que nos élites laïques et religieuses. En pleine guerre d'Algérie des milliers de Parisiens ont défilé pour protester contre le traitement dont les travailleurs nord-africains étaient victimes.

A l'usine, au bureau, sur le quai des métropolitains, dans la salle d'attente des gares et des aéroports, dans les restaurants et dans les hôtels meublés, dans la correspondance où des racistes attardés laissent exploser leur hargne aux journalistes, aux producteurs de radio, aux éditeurs, chacun d'entre nous est appelé à se trouver aux prises avec le phénomène raciste.

Cependant, depuis quelques années, ceux-là mêmes qui continuent à se plier au conformisme de la ségrégation et de l'inégalité raciale, éprouvent quelque gêne ou quelque honte à se réclamer du racisme. Ils jugent plus honorable et plus prudent de dissiper tout malentendu, d'excuser leur attitude par une profession de foi qui est comme l'hommage que le vice rend à la vertu : « Quand même, je ne suis pas raciste ».

**S** UPERFICIELLEMENT ou profondément, les âmes ont changé tout autant que l'histoire. C'est dans ces perspectives renouvelées que nous entreprenons cet ouvrage. Dans le monde où, pour évoquer les titres de nos précédents livres parus à ces éditions, les *Peuples noirs* ont accompli leur *Ascension*, où l'Etat d'Israël a grandi, où les *Démocraties Populaires* se sont stabilisées, libéralisées et renforcées.

En un tel climat, le racisme a perdu beaucoup de ses chances.

« Le racisme  
dans le monde »  
de Pierre PARAF

peut être commandé  
à « Droit et Liberté »  
30, rue des Jeûneurs, Paris-II<sup>e</sup>  
(C.C.P. 6070-98 Paris)  
L'EXEMPLAIRE : 12 FRANCS

**O** N tentera au départ de cette étude, de le capter à ses sources qui sont celles de la bête humaine, de suivre ses manifestations, de la préhistoire et de l'antiquité à nos jours, d'analyser ses divers éléments, biologiques, religieux, politiques, nationaux et sociaux, et l'attitude des principales religions, face au racisme.

On assistera ensuite à l'élaboration de sa doctrine qui est relativement récente et à laquelle Arthur de Gobineau a donné sa base dans l'« Essai sur l'Inégalité des races humaines ». Un livre dont l'érudition contestable aboutit à systématiser des conceptions que l'humanisme du XVIII<sup>e</sup> siècle avait combattues avec les armes de l'esprit et du cœur.

Après avoir vu le racisme se concrétiser dans ses deux formes essentielles, l'antisémitisme et le colonialisme, après avoir évoqué les protestations qu'il provoque chez les penseurs des deux mondes, on étudiera le racisme à son apogée, alors que le nazisme l'inscrit au premier article de son programme et qu'il va bientôt aboutir aux aberrations « des pitres qui ne rient pas » et aux massacres dénoncés sous le nom de génocide.

La deuxième partie de ce livre est consacrée au racisme dans le monde contemporain, à ses survivances, du nord au sud, de l'est à l'ouest, aux multiples aspects qu'il revêt : oppression ou ségrégation — généralement l'un et l'autre vont de pair —, aux réactions qui s'ensuivent, volonté d'égalité totale dans l'assimilation ou volonté d'indépendance dans la séparation.

L'internationale néo-nazie, le racisme anti-noir aux Etats-Unis et dans l'Afrique du Sud, les survivances du racisme

★ Suite page 13.

Pierre PARAF.